



LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 199

MONTREAL, LES SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT 1995 3 CAHIERS - 1.75\$ + TPS + TVQ

POLITIQUE

Santé: les provinces forment un front commun
PAGE A 5



LES ACTUALITÉS

États généraux: les cégeps ne font pas école
PAGE A 4

LE MONDE

Démission du numéro deux du gouvernement français
PAGE A 6



FORMES

L'art d'asseoir le travailleur
PAGE C 32

PERSPECTIVES

Le semeur de zizanie

St. John's, T.-N. — Il aura suffi d'un mot, deux ou plus, pour que dérape la Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux. Pour que Jacques Parizeau fasse son petit effet et, en bout de ligne, vole le spectacle.

Ce n'est probablement pas une querelle de sémantique du genre de celle à laquelle on a assisté jeudi, fondée au surplus sur des interprétations de discussions tenues derrière des portes closes, qui fera pencher la balance référendaire d'un côté ou de l'autre. On ne s'attendait pas, après tout, à ce que M. Parizeau et ses homologues concluent en portant un toast aux lendemains (d'un OUI) qui chantent.

Mais il est des expressions tellement lourdes de sous-entendus qu'elles appellent des gestes qui en dépassent la portée. Des expressions qui s'alimentent aux susceptibilités ambiantes et déclenchent la spirale sans fin de la polémique. Dans un débat hautement émotif, cela peut toujours servir.



Jean Dion

Quand M. Parizeau a dit, au sortir de la rencontre sur le commerce interprovincial, avoir discerné chez ses vis-à-vis un «virage» et une «évolution pour le mieux» dans leur attitude face à un éventuel Québec souverain, il ne pouvait pas ne pas savoir ce qu'il faisait. Y a-t-il quelqu'un qui connaisse mieux que lui le sens de ce premier terme?

Le pari était gagnant à coup sûr. Ou les autres premiers ministres laissent braire, et l'homme pouvait repartir en donnant l'impression qu'il les avait mis à sa botte: forts en gueule devant les micros, voici qu'ils mollissaient le temps venu de «parler vrai». Ou ils envoyaient des messages contradictoires, et la division est toujours utile à qui veut régner. Ou ils serraient les rangs et «se liguèrent» en l'absence du Québec, avec ce que cela comporte de connotations historiques.

C'est ce qui s'est produit. Et la réplique a été lapidaire. «Les habitués de ces rencontres de premiers ministres apprécieront», martèle le «communiqué contre le communiqué» émis jeudi soir par le bureau de M. Parizeau.

Attention. On est encore loin de 1981. La déclaration des neuf ne porte pas concrètement à conséquence et se limite à «confirmer l'évidence», ainsi que l'admet Québec, soit que l'accord sur le commerce intérieur ne s'applique qu'aux provinces canadiennes. Et si l'histoire est une vieille dame qui bégaie, on se gardera tout de même de rappeler sans faire de nuances que c'est le premier ministre de la Saskatchewan de douce mémoire, Roy Romanow, qui a télécommandé l'opération de «réajustement» consécutive au départ de M. Parizeau.

En outre, il reste à voir si la composante «humiliation» aura quelquel impact sur la grogne des Québécois ou si, au contraire, un tel braquage aura pour effet d'ajouter à leurs inquiétudes quant à la plausibilité d'une union économique.

Mais cette affaire aura au moins illustré, si besoin était, à quel point on marche sur des œufs dans le débat actuel. Au delà des commentaires à l'emporte-pièce entendus mercredi, on a discerné un réel malaise quant à la façon d'aborder la question du Québec. Comment expliquer autrement qu'il ait fallu que les premiers ministres soient piqués au vif par des propos triomphalistes pour qu'ils se résolvent à adopter la ligne «dure» contre un adversaire qui ne jouissait pas précisément de la présomption d'innocence?

Car la ligne dure, elle n'était pas là quand, dès après la rencontre de jeudi matin, Clyde Wells est venu indiquer que les premiers ministres n'avaient pas voulu discuter de choses hypothétiques.

Faut-il en rire? Il n'y a qu'au Canada, dirait-on, que de pareils scénarios tordus puissent s'écrire, que le luxe de la rhétorique puisse être poussé aussi loin. Qu'on s'attarde à de telles considérations alors que tous prétendent vouloir s'occuper des «vrais problèmes».

A cet égard, comme le faisait remarquer Clyde Wells cette semaine, on pourra toujours blâmer les médias. «C'est vous, a-t-il dit aux journalistes, qui soulevez ces questions.» Mais chassez le naturel, et il reviendra vous hanter jusqu'à St. John's. N'y était-il pas déjà passé, d'ailleurs, en émergeant du lac Meech?

A l'origine, les conférences des premiers ministres se limitaient à des réceptions mondaines ou des excursions de plein air. Par la suite, elles sont devenues des forums où on en profitait pour casser un peu de sucre sur le dos d'Ottawa. Cette fois, comme dans la bande dessinée, le semeur de zizanie, qui n'a qu'à ouvrir la bouche pour déchaîner les passions, est venu faire son tour. Au moins, ça change un peu de l'ordinaire.

INDEX

- AgendaC31
- Avis publicsB6
- ClasséesB9
- CultureC1
- ÉconomieB1
- ÉditorialA8
- Le mondeA7
- Mois croisésB9
- Les sportsB10

MÉTÉO

- Montréal
Samedi: ennuagement et averses.
Max: 21. Dimanche: ciel variable. Max: 22.
- Québec
Samedi: ennuagement. Max: 21.
Dimanche: ciel variable. Max: 22.
- Détails en B 9

Les souverainistes sont «fichés»

Le Conseil pour l'unité canadienne a fait l'inventaire des forces en présence dans chacune des 125 circonscriptions du Québec

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Le camp du NON a constitué un fichier des «séparatistes» les plus influents et les plus actifs des 125 circonscriptions électorales du Québec.

Le Conseil pour l'unité canadienne a signé en mars un document, dont *Le Devoir* a obtenu copie, qui précise que cet «outil indispensable» a été mis au point dès le mois de janvier en vue de la campagne référendaire initialement prévue au printemps.

Dans ce bilan d'étape, on peut lire que «Le Conseil a reçu de ses partenaires (PLQ-PLC-PC) le mandat de faire un inventaire complet et une analyse exhaustive de

toutes les forces fédéralistes et séparatistes présentes dans chacune des 125 circonscriptions du Québec. Une équipe d'analystes en organisation a été créée pour recenser et analyser sur le terrain les ressources existantes afin de tracer un portrait détaillé et complet pour chacune des circonscriptions. Cette tâche énorme a été complétée à la mi-janvier 1995 et elle a fourni un outil indispensable pour identifier les besoins spécifiques de chacune des circonscriptions du Québec et ainsi développer des stratégies efficaces en vue du référendum».

Cette nouvelle fuite d'information irrite les dirigeants du Parti libéral du Québec, qui ont indiqué au *Devoir* que le texte prête flanc à une interprétation susceptible de fausser les faits. Selon le directeur général des activités

du NON, Pietro Perrino, il s'agit là d'une rédaction maladroite qui visait à décrire une façon de faire qui n'a absolument rien de répréhensible. «Je n'aurais pas écrit ça comme ça. Je n'ai pas de fichier sur mon bureau, je n'ai pas de listes. J'ai des dossiers sur chacun des comtés, sur le comportement de l'électorat de ces comtés, sur les principaux leaders, sur nos alliés et sur les autres.»

M. Perrino précise encore que cet instrument de travail permet surtout aux organisateurs de comté d'identifier et d'inventorier les élites locales, fédéralistes comme souverainistes, notamment les maires, les échevins, les présidents de chambre de commerce et les citoyens les

VOIR PAGE A 10: FICHÉS



PHOTO JACQUES GRENIER

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a reconnu hier, dans un discours qu'il prononçait sur la nécessité de renforcer le rôle de Montréal, que la construction de l'aéroport de Mirabel avait été une erreur. M. Ouellet était en compagnie du maire Pierre Bourque et du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry, pour soutenir la candidature de Montréal pour accueillir le secrétariat des Nations unies sur la diversité biologique. Par la même occasion, MM. Ouellet et Landry ont commenté le plus récent sondage concernant le projet souverainiste (voir à ce sujet nos informations en page A 5).

L'aéroport de Mirabel, «une erreur», avoue Ouellet

Le statu quo actuel nuit à la région de Montréal, ajoute le ministre

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Plus de 20 ans après que le gouvernement de Pierre Trudeau eut fait construire l'aéroport Mirabel, le ministre des Affaires étrangères André Ouellet a reconnu hier qu'il s'agissait d'une erreur. Le ministre Ouellet, qui faisait partie de l'équipe libérale de l'époque, a en outre soutenu que le statu quo actuel nuit à la région de Montréal.

Sur ce dernier point, le ministre fédéral a indiqué que les autorités locales «auront à trancher». «Il faut rationaliser l'utilisation des aéroports pour nous assurer que les lignes aériennes ne continuent pas d'éviter Montréal à cause de la présence des deux aéroports», a-t-il dit.

D'aucuns pourraient y voir une invitation aux dirigeants des Aéroports de Montréal (ADM) à modifier la vocation de Mirabel. Mais M. Ouellet s'est bien gardé de préciser quelles sont les solutions qui devraient être

VOIR PAGE A 10: MIRABEL

Les grands formats de Baie-Saint-Paul

Jusqu'au 4 septembre, c'est le 13^e Symposium international de la jeune peinture au Canada

JENNIFER COUËLLE

Vu d'en haut, de la galerie qui surplombe l'arène de la petite ville fluviale aménagée pour l'occasion, le spectacle a quelque chose d'étonnamment rassurant. On y décèle le ronron continu d'une activité bien rodée. Des artistes affairés, tantôt outils en main, tantôt éclairant les visiteurs aux chapeaux de paille, aux sacs à dos ou aux pantalons de lin sur leur travail; des gens qui viennent et qui vont, visiblement absorbés par le paysage en évolution; d'autres qui discutent et qui montrent du doigt; d'autres encore qui se tiennent une chaise, contemplant, le menton niché entre les paumes, telle ou telle autre œuvre encore inachevée.

C'est dans une atmosphère décontractée, donc, que se déroule à Baie-Saint-Paul, jusqu'au 4 septembre, le 13^e Symposium international de la jeune peinture au Canada. Comme quoi une exposition de peinture en direct ne se traduit pas nécessairement par la frénésie et l'agitation des performances picturales d'un soir ou d'une nuit. En Charlevoix, l'expérience de la peinture dure un mois.

À chaque année, une quinzaine d'artistes, pour la plupart jeunes et en début de carrière, sont invités à venir créer une œuvre de grand format en public. Ce qui n'est pas peu dire,



L'artiste Mario Bérubé au Symposium de la jeune peinture au Canada: atmosphère décontractée.

VOIR PAGE A 10: FORMATS

Attention, produit hautement exotique!

Warrior Lanling au FFM: laissez vos repères à la porte

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Un beau et jeune cinéaste chinois aux longs cheveux flottants appelé Sherwood Xuehua Hu vient d'arriver à Montréal, apportant dans ses bagages un film insolite, retenu en compétition au FFM. Il ressemble au magnifique héros de son film, fier guerrier qu'un charme a rendu invincible. *Warrior Lanling* fraye avec le mythe, le conte et le ballet. Place à un produit hautement exotique, quoique de nationalité imprécise, où entrent beaucoup d'éléments chinois mais aussi

quelque chose de nippon, des allures mongoles, des dessins rustres, voire quelques artefacts rappelant vaguement les longhouses des Premières Nations et même l'esprit du mythe sumérien de Gilgamesh. Recette de film qu'on croirait tirée de la marmite d'une sorcière, saupoudrée de queues de souris, de salamandres séchées et de dards de scorpion. Le tout situé à une époque épique et lointaine d'un passé antérieur frisant l'âge de pierre, ou plus vieux encore, du temps où les hommes fréquentaient les dieux et où ceux-ci daignaient encore exaucer leurs prières et donner un coup de pouce à leurs destins éphémères.

Warrior Lanling séduira les amateurs de fantastique exotique, ceux qui laissent leurs repères rationnels à la porte, ouvrent une porte sur l'inconnu et laissent s'engouffrer le mystère. Mais le grand public amateur de fi-



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

VOIR PAGE A 10: EXOTIQUE

Votre nom doit apparaître sur la liste électorale

Pour vous retrouver derrière l'isoloir le jour du référendum



Entre le 5 et le 10 septembre, il y aura un recensement au Québec en vue de la constitution d'une liste électorale qui sera utilisée, entre autres, pour le référendum et les prochaines élections municipales. Ce recensement servira également à la constitution de la liste électorale permanente.

Des nouveautés

Avant d'inscrire votre nom sur cette liste, les deux recenseurs qui passeront chez vous s'assureront que vous répondez bien aux trois conditions suivantes:

- avoir 18 ans et plus;
- posséder la citoyenneté canadienne;

• résider au Québec depuis au moins 6 mois dans le cas du référendum et depuis au moins 12 mois dans votre municipalité dans le cas d'une élection municipale.

Fait nouveau: ils pourront vous demander une pièce d'identité: soit votre **certificat de naissance**, votre **passport** ou votre **certificat de citoyenneté**.

Bien entendu, ces documents peuvent se présenter sous différentes formes ou adopter divers formats.

Autre nouveauté au recensement, on vous demandera votre **date de naissance** plutôt que votre âge. De plus, c'est votre **nom de famille à la naissance** qui sera inscrit sur la liste électorale. C'est donc celui que vous devez fournir aux recenseurs.

De plus, vous devrez **signer** votre fiche de recensement.

Si vous avez des questions, appelez-nous.

1 800 461-0422
(de l'extérieur de Québec)

ATS 1 800 537-0644
(les personnes sourdes ou malentendantes)

528-0422
(de la région de Québec)

LE DEVOIR

MONTREAL

Centre de psychologie Gouin inc.
Services psychologiques
39, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec) H3L 1H9 (514) 331-5530

Québec réclame 50 000 \$ de la Chambre de commerce

KONRAD YAKBUSKI
LE DEVOIR

Québec réclame «au moins» 50 000 \$ à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, qualifiant d'«inacceptable» le montant des frais administratifs que cette dernière a facturés pour gérer un programme de stages entièrement payé par l'État.

Le ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAIICC) entend en effet récupérer au moins le quart des 200 000 \$ qu'il a avancés à la Chambre en 1994 pour lancer ce programme qui visait l'intégration en emploi des minorités ethniques.

La moitié des 200 000 \$ était consacrée aux frais de lancement et de gestion du programme, alors que le reste devait être destiné aux stagiaires sous la forme de subventions salariales. Il ne s'agissait que d'un premier versement, puisque Québec avait mis de côté 600 000 \$ en tout pour ce programme, soit 100 000 \$ pour les frais administratifs et 500 000 \$ en subventions salariales pour les stagiaires.

Or, la Chambre et la firme privée de consultants que cette dernière a engagée pour gérer le programme n'avaient réussi à trouver que 25 stagiaires avant que le programme n'arrive à échéance en mars dernier. Compte tenu du nombre peu élevé de stagiaires, les fonds versés en subventions salariales s'élevaient à 85 000 \$, montant inférieur à la somme consacrée aux frais administratifs.

«Les frais d'administration doivent être réévalués selon la base des résultats observés. Il n'apparaît, de notre part, pas vraiment acceptable qu'il y ait 100 000 \$ en frais d'administration si les frais des subventions salariales sont aux alentours de 85 000 \$», a affirmé Yves Lafortune, adjoint au sous-ministre adjoint à l'Immigration et responsable du programme, dont *Le Devoir* dévoilait les résultats décevants dans son édition du 12 août dernier.

Le ministère réclame ainsi un remboursement d'au moins 50 000 \$ à la Chambre, selon M. Lafortune. Le montant précis sera déterminé le mois prochain après que la firme chargée de la gestion du programme, Pageau Goyette et associés, aura soumis les comptes finaux au ministère.

Le vice-président exécutif dont relevait ce programme à la Chambre de commerce, Luc Lacharité, n'a pas retourné nos nombreux appels cette semaine.

Mais pour sa part, la présidente de Pageau Goyette et associés, Nicole Pageau-Goyette, s'est dite consternée par l'attitude des fonctionnaires du ministère. «J'ai engagé du monde pour faire cette affaire-là. Je ne peux pas demander aux [employés] contractuels de me redonner 50 % de leurs salaires.» Selon Mme Pageau-Goyette, la tâche de gérer ce programme avait été beaucoup plus importante que prévu à cause de la difficulté que l'on avait à recruter et à préparer des stagiaires. «Trop souvent, ils avaient des problèmes de communication», a-t-elle dit.

Maldoff à Kanesatake

Ottawa (PC) — L'avocat montréalais Eric Maldoff, un homme de confiance du premier ministre Jean Chrétien, a été nommé négociateur en chef du gouvernement fédéral à Kanesatake. M. Maldoff aura la responsabilité de négocier, avec les Mohawks de Kanesatake, l'établissement d'une assise territoriale et une entente d'autonomie gouvernementale, a annoncé hier le ministre fédéral des Affaires indiennes, Ron Irwin.

Le grand chef Jerry Peltier a bien accueilli cette nomination et s'est dit prêt à reprendre les négociations.

Souvenir, souvenir...

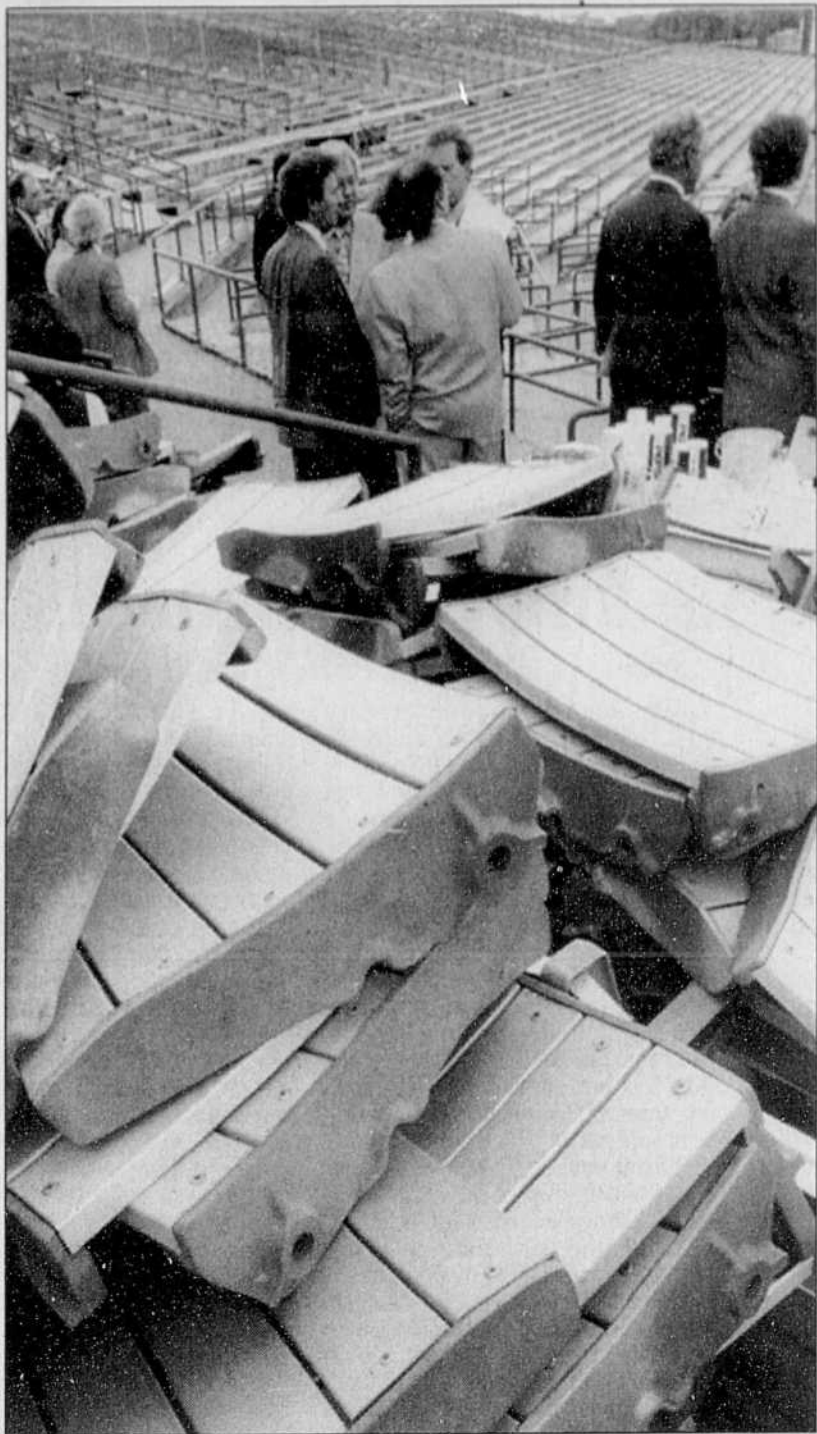


PHOTO JACQUES GRENIER

LES CHAISES qui ont accueilli tant de spectateurs semblent se bousculer vers la sortie au parc Jarry. La démolition du vieux stade se poursuivait toujours, hier à Montréal. Des cendres des anciens courts naîtra un tout nouvel amphithéâtre, qui sera prêt à recevoir en août 1996 les Internationaux de tennis féminin du Canada.

Du meilleur Rohmer

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
D'Éric Rohmer

C'est du meilleur Rohmer que ce petit film à sketches, une œuvre sur le thème de l'amour. Quoi d'autre? Mais de l'amour qui ment, de l'amour qui fraude, de l'amour qui se pimente de faussetés.

Les Rendez-vous de Paris est un triptyque. Le premier volet met en scène une jeune fille qui apprend que son copain la trompe et de fil en aiguille, le confond, se confond elle-même. Voguent les quiproquos. Comme ils vogueront sur le volet deux, petit voyage à travers la ville Lumière, où deux amants illégitimes se cachent. Humour grinçant, mensonge élevé au rang des beaux-arts, comédies de mœurs où l'arroseur se fait toujours arroser au moment où il s'y attend le moins, comme dans une comédie de Molière, et délicieux Rohmer de la plus belle eau. Dimanche, 9h, Parisien 5.



LE FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

Odile Tremblay

LE BALLON BLANC

De Jafar Panahi. Iran, 85 minutes
Dimanche à 21h20 (avec sous-titres anglais) et mardi à 21h10 (avec sous-titres français)

Premier assistant d'Abbas Kiarostami sur *Au travers les oliviers*, Jafar Panahi a réalisé un premier long métrage dans la droite lignée de l'œuvre de celui que l'on peut sans doute appeler son maître à penser. *Le Ballon blanc* hérite en effet de la même simplicité narrative des films de Kiarostami et c'est ainsi qu'à partir d'une courte idée, il parvient à une pureté dans l'émotion et une humanité dans les relations entre les personnages qui combient de plaisir le spectateur.

On est à la veille du Nouvel An iranien et dans une heure trente exactement les festivités commencent. Comme le veut la tradition, on honore les poissons rouges et Raziéh, une fillette de sept ans, rêve d'avoir le gros joufflu

qu'elle vient d'apercevoir dans la vitrine du marchand. Elle fera des pieds et des mains pour convaincre sa mère de le lui acheter et celle-ci finit par céder. Avec son billet dans les mains, elle court dans les rues de Téhéran mais dans son empressement, elle perd l'argent dans un égout. Réussira-t-elle à le récupérer à temps?

Toute la tension du film repose sur ce suspense qui, croyez-moi, vous tient en haleine d'un bout à l'autre. Le charme et la finesse du *Ballon blanc* doivent aussi beaucoup à la petite qui joue le rôle de Raziéh, dont le drame se lit nettement dans ses yeux tristes. Un vrai coup de cœur.

LES ENFANTS DE LUMIÈRE

De Jacques Perrin, France
Aujourd'hui à 11h et dimanche à 19h

«Le cinéma français, c'est toute une histoire.» En effet, et cette histoire à aujourd'hui cent ans. La raconter dans un film de moins de deux heures composé uniquement d'extraits de films est un exercice périlleux que Jacques Perrin a su honorablement accomplir. Car comment trouver un fil conducteur à ces milliers d'images, de personnages, de styles et de tendances créés par les maîtres d'un cinéma qui reste, malgré son déclin, l'un des plus dynamiques du monde.

Perrin a choisi d'évoquer ce siècle en regroupant ces centaines d'extraits sous des thèmes généraux, sans approche analytique vraiment approfondie, fonctionnant par associations d'idées. Ce que ce montage met en évidence, c'est l'extraordinaire diversité de cette cinématographie, son exploration sans complexe de tous les genres (du vaudeville au film de guerre en passant par le polar, la comédie, etc.) et le génie de ses intarissables dialogues.

Les Enfants de Lumière émerveillera tous les amoureux du cinéma français. Ils y retrouveront leurs premiers émois de cinéphiles et se régaleront de ces moments d'anthologie appartenant à la mythologie du septième art. Mais ils n'éviteront pas le petit côté franchouillard, nostalgique et vaguement passéiste de ce type d'entreprise glorieuse.

Bernard Boulard

Un blessé chez Ogilvie

Luc Larivière, un gréviste de la minoterie Ogilvie, a été heurté délibérément hier par une voiture appartenant à un briseur de grève alors qu'il faisait du piquetage. M. Larivière, 44 ans, s'en est tiré avec une fracture du poignet, tandis que le chauffard sera accusé d'agression armée. L'incident s'est produit peu après 6 heures dans un stationnement situé près du poste de police 24, où les briseurs de grève ont coutume de se rassembler pour être conduit à leur travail, rue Mills.

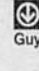
Aux dires de certains témoins, l'automobiliste aurait contourné le stationnement avant d'appuyer sur l'accélérateur et frapper M. Larivière avec lequel, apparemment, il n'avait eu aucun échange jusque là. Le chauffard a lui-même communiqué avec la police pour l'informer de ce qui était arrivé.

Pour chats seulement!

- soins dentaires complets
- soins médicaux et chirurgie
- toilettage et pension
- nourriture et articles divers

Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M. 
1830, rue Sherbrooke o.
(514) 939-2287

LIBRAIRIE LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

L'entrepreneuriat LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE

Lily Kretschman Lori Cranson Bill Jennings

L'entrepreneuriat: la création d'une entreprise utilise une variété de techniques pour aider les jeunes à développer leurs talents d'entrepreneurs et à les appliquer à leur travail personnel, scolaire, professionnel et communautaire. Ce livre met l'accent sur l'activité et l'application; il engagera les élèves dans des discussions, des enquêtes, des études, des simulations et dans le processus d'évaluation et de planification.

Nouveauté
Niveau collégial

ISBN 2-7601-2508-4
(466 p.)



guérin

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Télé.: (514) 842-4923

TOULCH
OPTOMÉTRISTES



CETTE LUNETTE A ÉTÉ MISE AU POINT SANS LA CENSURE DES ADULTES

Oakley présente la Full Metal Jacket.™ Une lunette dotée d'une technologie supérieure et dont le design a été pensé sans aucun respect des règles établies.

NOUVELLE SUCCURSALE

Disponible chez Toulch aux succursales suivantes:

4129, rue Saint-Denis
Montréal
849-0559

4021, Saint-Laurent
Montréal
849-1433

1327, Greene
Westmount
937-0446

• LES ACTUALITÉS •

Taux de criminalité

Québec,
«la belle
province»ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le taux de criminalité a chuté partout au Canada l'an dernier (5%), mais le Québec demeure à bien des égards une des provinces les plus pacifiques au pays avec le plus faible taux de crimes par habitant dans plusieurs catégories.

Malgré la présence d'une métropole comme Montréal, les dernières statistiques publiées sur la criminalité au Canada démontrent que le Québec se classe au premier rang des provinces les moins criminalisées.

Ainsi, on note que le Québec compte le plus faible taux de crimes avec violence recensé au Canada en 1994, déclassant même les provinces éminemment pacifiques comme l'Île-du-Prince-Édouard ou Terre-Neuve. On a recensé 730 crimes avec violence par 100 000 habitants au Québec en 1994, alors que le plus haut taux culminait à 1600 pour 100 000 habitants au Manitoba.

Même portrait en ce qui a trait aux homicides où, sans détronner Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec a connu l'an dernier une année moins meurtrière que toutes les autres provinces canadiennes, y compris l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

La bonne cote du Québec se maintient aussi en ce qui a trait aux agressions sexuelles simples, graves ou armées. C'est la province où on a observé la plus faible incidence des crimes de cette catégorie au Canada l'an passé, avec 52 crimes rapportés. Il s'agit d'un taux plus de dix fois inférieur à celui du Manitoba, où ont été rapportées 181 agressions sexuelles pour 100 000 habitants.

Mais de façon générale, le taux d'agressions sexuelles a subi une baisse importante dans tout le Canada l'an dernier, chutant de 10%. Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis l'introduction des nouvelles catégories d'agressions sexuelles dans le Code criminel en 1983.

Plus encore, en ce qui a trait aux voies de fait qui, en moyenne, représentent au moins 60% des crimes déclarés au Canada, le Québec a aussi connu l'an dernier la plus faible incidence par habitant au Canada. Quelque 478 voies de fait par 100 000 habitants ont été enregistrées au Québec en 1994, alors que le Manitoba connaissait le plus haut taux avec 1195 crimes de ce type par 100 000 habitants.

Le Québec décroche enfin une autre première place au palmarès des provinces pacifiques en ce qui concerne les enlèvements perpétrés par des parents et les méfaits. C'est au Québec, ainsi qu'à Montréal, qu'a été observée une des plus fortes baisses du taux de crimes contre les biens (9%) l'an dernier.

Montréal a joui d'une baisse du taux de criminalité égale à celle de Toronto (-7%), bien que les crimes avec violence soient quant à eux demeurés assez stables dans la métropole québécoise.

Corps céleste



PHOTO PC

UNE JEUNE FEMME prend un cliché qui aidera peut-être les assureurs à croire au cataclysme qui s'est abattu sur une maison mobile, hier à Windsor, en Ontario. Une météorite a apparemment frappé la maisonnette inhabitée, qui a pris feu par la suite. Personne n'a été blessé par cette menace venue de l'espace.

États généraux sur l'Éducation

Les cégeps ne font pas encore école

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Près de trente ans après leur création, les cégeps ne sont toujours pas acceptés par certains groupes du réseau de l'éducation. Ainsi, l'Association des cadres scolaires du Québec a prononcé hier devant la Commission des états généraux sur l'Éducation une refonte radicale des niveaux et cycles d'enseignement, qui se traduirait par une disparition pure et simple des cégeps.

Ironiquement, dans la même journée d'hier, la Fédération autonome du collégial, qui regroupe des professeurs de cégep, venait expliquer aux commissaires l'importance du réseau collégial.

Les commissaires des états généraux, qui en voient de toutes les couleurs, peuvent donc constater que certains acteurs du réseau ne s'entendent pas sur des réalités que l'on croyait évidentes. L'Association des cadres scolaires regroupe environ 2000 cadres et administrateurs dans les commissions scolaires (à l'exclusion des directeurs d'école).

L'Association a soumis un ensemble de mesures visant à garantir la réussite éducative des jeunes, notamment l'allongement de la journée

scolaire, une formule de titulariat jusqu'à la fin de la neuvième année d'études, la diversification des cheminement scolaires et des approches pédagogiques, mais sa proposition la plus spectaculaire consiste en une refonte complète des niveaux et des cycles d'enseignement.

Les cadres scolaires proposent comme hypothèse de travail la formule suivante: un niveau préscolaire de deux ans (maternelles quatre ans et cinq ans), suivi de «l'école de base» de neuf ans, qui accueilleraient les jeunes de 6 à 14 ans en trois cycles de trois ans (niveau élémentaire, intermédiaire et supérieur).

Suivrait une école secondaire pour les 15 ans et plus, ce qui correspond au deuxième cycle actuel du secondaire, avec une variété de cheminement: un cours de formation générale d'un an, préparatoire à un programme d'études professionnelles, ou un cours de deux ans pour préparer un programme technique, ou un cours de trois ans pour préparer aux études supérieures.

On mettrait aussi en place un centre intégré de formation professionnelle et technique, regroupant les programmes actuellement sous la responsabilité des commissions scolaires et des collèges.

Enfin, l'université offrirait d'abord un année de formation préuniversitaire pour «explorer à l'intérieur d'une grande famille disciplinaire».

En après-midi, la Fédération autonome du collégial (FAC), qui regroupe 4000 enseignants répartis dans 17 cégeps, a présenté un mémoire qui expliquait comment «les collèges ont été un des facteurs déterminants de la démocratisation et de la modernisation du système scolaire québécois».

La FAC a fait valoir que le cégep est un lieu de transition important qui favorise l'autonomie et l'adaptation aux changements, qui favorise des valeurs d'égalité en mettant en présence des étudiants des secteurs préuniversitaire et technique. Mais, plus important encore, le cégep a d'abord permis d'améliorer le niveau d'études général des Québécois.

La FAC a réitéré ses critiques envers la réforme des programmes du cours général actuellement en cours dans les cégeps, «un bijou d'incohérence et d'ineptie», dit-elle, mais elle a semblé prise de court lorsque le coprésident de la Commission, Robert Bisailon, a demandé s'il fallait revenir à la situation d'il y a trois ans ou plutôt amorcer maintenant une nouvelle réforme pour corriger celle qui est en cours.

Une démission, une succession à la SRC

Un nouveau
responsable
des téléromansPAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La Société Radio-Canada aura dans une semaine un nouveau directeur pour ses émissions dramatiques, Jean Salvy, réalisateur jusque-là attaché aux *Beaux Dimanches*.

M. Salvy prend la place de Claude Maher qui a démissionné de ce poste au début de l'été. M. Salvy devient donc responsable de la totalité des téléromans et miniséries produites à l'extérieur ou à l'intérieur de la boîte et présentées à la télé de Radio-Canada.

Il chapeautera également la réalisation des dramatiques présentées chaque année dans le cadre des *Beaux Dimanches* (il avait lui-même réalisé *La Corriveau*, présentée l'année dernière). S'il n'en tient qu'à M. Salvy, le nombre de ces dramatiques, qui est passé de quatre (ou six auparavant) l'année dernière à deux cette année, reviendra rapidement au seuil, minimum selon lui, de quatre.

«Mon premier travail sera d'en proposer au moins quatre. Je vais me battre à mort pour qu'il y en ait au moins quatre», déclarait-il, hier, au cours d'un entretien téléphonique. Et les compressions servies à l'époque pour expliquer cette réduction des dramatiques maison? «En raison des coupures de postes, dit-il, il faudra peut-être travailler d'une manière un peu plus légère.»

Le premier geste de M. Salvy sera de rétablir la fonction de coordonnateur aux productions extérieures du service des dramatiques. Présentement, le service de productions extérieures de Radio-Canada surveille toutes les productions extérieures, émissions dramatiques mais également de variétés. M. Salvy connaît bien le milieu des producteurs indépendants et c'est justement pour y lancer les productions extérieures que Radio-Canada est allé le chercher en 1984. M. Salvy a lui-même une longue expérience de réalisateur. Il a notamment réalisé les dramatiques *La Charge de l'original éprouvable* et de nombreux épisodes des téléromans *Des dames de cœur*, *Signe de feu*, *Marilyn*.

Taux d'intérêt des prêts aux étudiants

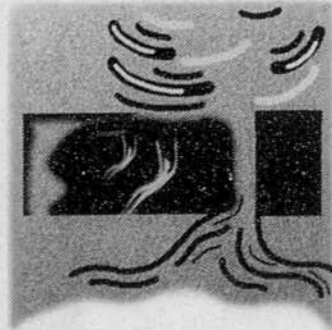
Québec fait des économies

Québec (PC) — En négociant les taux d'intérêt des prêts aux étudiants, le ministre de l'Éducation, Jean Garon, vient d'économiser une trentaine de millions de dollars, ce qui évitera des coupes dans ce programme d'aide financière. En conférence de presse hier, M. Garon a indiqué que le gouvernement venait d'adopter un décret instaurant de nouveaux taux d'intérêt pour les prêts des étudiants. C'est le gouvernement qui assume auprès des institutions financières les intérêts sur ces prêts aussi longtemps que l'étudiant est inscrit au cégep ou à l'université.

L'économie réalisée par la baisse des taux d'intérêt sera de l'ordre de deux à trois millions par mois, ce qui se traduit par une économie annuelle d'une trentaine de millions pour l'État.

EN LIBRAIRIE
DÈS LE DÉBUT
DE SEPTEMBRE

Montréal, 1950

ROBERT ÉLIE
LA FIN
DES SONGESLITTÉRATURE
BQLa fin des songes
Le roman des intellectuels canadiens-français.

BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

Le festival international de la microbrasserie, de la gastronomie et du patrimoine
Festibière
de ChamblyAu lieu historique
national du
Fort-Chambly
Chambly, QuébecSous la présidence
d'honneur de Monsieur
Robert Charlebois.Festibière populaire
8, 9 et 10 septembre 1995
Festibière commercial
11 et 12 septembre 1995Heures d'ouverture:
vendredi 8 et samedi
9 septembre: 11h à 19h30
dimanche 10 septembre: 11h à 18h
lundi 11 et mardi 12 septembre: 11h à 17h
(514) 658-1200Coût d'entrée:
6\$
*taxes incluses

LE DEVOIR

Ciel

L'ÉCLAIR

LOUIS BEAUCOIN

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

Québière

Festibière

Journal

Belle Meille

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

CHAMBLY

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un avertissement à Ottawa à la 36^e Conférence annuelle des premiers ministres provinciaux

Ne touchez pas aux programmes sociaux sans les provinces

JEAN DION
LE DEVOIR

St. John's, T.-N. — Les provinces n'entendent pas se laisser dicter par Ottawa les conditions d'une réforme des programmes sociaux, notamment des soins de santé, et ils mettront au point une stratégie de front commun au cours des prochains mois, même si cela doit se faire sans la participation du Québec.

La «tempête Parizeau» dissipée, les premiers ministres provinciaux ont réorienté hier leur tir vers le gouvernement fédéral, qu'ils ont mis en garde contre la tentation d'agir unilatéralement dans le secteur social en maintenant des normes nationales rigides tout en sabrant dans son financement.

«Il est tout à fait inapproprié qu'Ottawa réduise arbitrairement ses dépenses et, en même temps, continue à imposer aux provinces de livrer les services de telle manière et en fonction de telle norme. La meilleure ap-

proche consiste à collaborer, non à prendre des décisions unilatérales», a déclaré le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, en tombée de rideau de la 36^e Conférence annuelle des leaders provinciaux.

Mike Harcourt, de la Colombie-Britannique, a de son côté plaidé l'«urgence» d'un front commun des provinces en soutenant que les compressions fédérales dans la santé étaient, avec le référendum, l'une des deux grandes menaces à l'unité canadienne. D'ici cinq ans, a-t-il prédit, les contributions d'Ottawa auront cessé, et «que le fédéral dise qu'il continuera de jouer un rôle quand il n'y aura plus d'argent est absurde».

Les premiers ministres ont donc convenu de créer un conseil interministériel sur la réforme sociale, qui sera chargé, entre autres tâches, de définir ses propres normes nationales. «Nous payons. Nous sommes imputables. Si le fédéral se retire complètement, les décisions nous reviendront», a expliqué le chef ontari-



Trois premiers ministres songeurs: Ralph Klein, de l'Alberta, Mike Harris, de l'Ontario et Clyde Wells, de Terre-Neuve.

rien Mike Harris.

L'exercice ne sera toutefois pas aisé puisque d'importantes diver-

gences demeurent. Ainsi, pendant que l'Alberta est engagée dans un bras de fer avec Ottawa sur la ques-

tion des cliniques semi-privées, Roy Romanow, de la Saskatchewan, a fait part hier de son opposition vigoureuse au principe d'un ticket modérateur ou d'un système de santé «à deux paliers».

Néanmoins, on demeure confiant d'atteindre un consensus «d'ici Noël», selon M. Harris. Et selon John Savage, de la Nouvelle-Écosse, «nous sommes bien déterminés à nous entendre sur des normes, peut-être moins rigides que celles que nous connaissons actuellement, mais auxquelles tous devront se conformer».

Le tout devra cependant se faire en l'absence du Québec, qui ne semble pas disposé, du moins avant le référendum, à se prêter au jeu de la coopération interprovinciale. Déjà, le communiqué final émis hier par les premiers ministres en fournit l'illustration, qui évoque nombre de résolutions ayant été adoptées par tous «à l'exception du Québec».

Mais, a résumé Clyde Wells, le Canada ne cessera pas de fonctionner sous prétexte que les souverainetés

font la sourde oreille.

«Nous implorons le Québec d'être à la table. Cependant, si l'actuel gouvernement du Québec choisit de ne pas participer, ce sera son choix, et je présume que les Québécois se prononceront sur cette attitude au moment opportun. Mais entre-temps, nous ne pouvons pas stopper le cours normal des choses», a-t-il dit.

Les provinces veulent donc s'assurer d'un consensus avant de demander une rencontre au sommet avec Jean Chrétien. Mais d'ici là, a souligné Ralph Klein, Ottawa serait bien avisé de témoigner de sa bonne volonté en retirant l'ultimatum du 15 octobre qu'il a servi à l'Alberta: l'abandon du principe des «frais afférents» dans les cliniques ou une pénalité sous forme de diminution des paiements de transfert. Ottawa a là «une occasion en or de démontrer qu'en effet le cadre fédéral est flexible», a dit M. Klein. Et s'il ne fait pas volte-face, il «enverra un bien mauvais signal», notamment au Québec.

Commentaires sur le dernier sondage

Le camp du OUI a le fardeau de la preuve, dit Landry

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'ampleur des explications que le camp du OUI doit donner à la population pour bien faire comprendre le projet de partenariat justifierait la lente progression de l'option souverainiste.

C'est ce qu'a affirmé hier le vice-premier ministre Bernard Landry alors qu'il était invité à commenter les résultats d'un sondage Léger et Léger publié par *Le Journal de Montréal* et *The Globe and Mail* et qui place les tenants du OUI et du NON presque à égalité. «Des gens qui proposent un nouveau partenariat assorti de la souveraineté du Québec, plus une offre qui demande une pédagogie et

une explication, ont plus de travail à faire que ceux dont la seule philosophie politique réside dans les trois lettres du mot "non". Il est vrai que nous avons le fardeau de la preuve», a-t-il dit.

Après répartition des indécis, le camp souverainiste récolte 49,5 % des voix, devancé par le camp du NON qui obtient 50,5 %.

La firme de sondage a interviewé 1003 personnes, entre les 17 et 23 août, qui devaient se prononcer pour ou contre la souveraineté du Québec assortie d'une offre de partenariat économique et politique avec le Canada. La marge d'erreur est de 3,1 %, 19 fois sur 20.

Selon le ministre fédéral des Affaires étrangères et du Commerce internatio-

nal, André Ouellet, ces résultats démontrent qu'une majorité de Québécois veulent demeurer canadiens et ils le diront très éloquentement à l'occasion du référendum.

Bien que le camp du OUI ait occupé tout l'espace depuis plus d'un mois et que le gouvernement fédéral n'offre pas d'alternative au projet souverainiste, M. Landry constate une «progression». «Je me dis qu'il y a là inéluctablement une tendance. Elle ne me surprend pas parce qu'il n'y a pas un groupe humain au monde qui forme un peuple comme les Québécois et les Québécoises qui se laisse rabaisser au rang de simple province d'un autre peuple», affirme le vice-premier ministre.

Entente avec les fonctionnaires fédéraux avant le référendum?

LE DEVOIR

Le gouvernement du Québec est en pourparlers avec l'Alliance de la fonction publique fédérale pour conclure une entente de principe concernant les conditions de travail des employés fédéraux advenant la souveraineté du Québec. Et les représentants du gouvernement du Québec souhaitent conclure cette entente avant le référendum. Cette entente assurerait notamment la sécurité d'emploi des fonctionnaires fédéraux. Les pourparlers ont débuté en juin après que les employés fédéraux de l'Outaouais eurent exprimé leur crainte de perdre leur emploi advenant un OUI au référendum sur la souveraineté. À elle seule, cette région administrative regroupe 28 000 fonctionnaires dont 20 000 sont régis par la Loi sur la fonction publique du Canada. Selon Pau-

line Marois, présidente du Conseil du trésor du Québec, les conditions de travail des employés de la fonction publique québécoise sont comparables à celles observées chez les fonctionnaires du gouvernement du Québec. Interrogée en marge d'une conférence de presse concernant les infrastructures de Longueuil, Mme Marois a reconnu que l'échéancier fixé par le gouvernement provincial pour conclure une entente de principe était effectivement limité au référendum. À partir du moment où cette entente sera signée, il sera facile de la mettre en œuvre si les Québécois votent OUI au référendum. D'autre part, Mme Marois a dit que les résultats du sondage d'hier, mené par le groupe Léger et Léger et donnant 50,5 % des votes au NON et 49,5 % des votes au OUI, étaient «encourageants».

Pour un Québec en santé

Présente au Québec depuis 1899, Merck Frosst travaille sans relâche à la recherche de nouveaux médicaments. Au fil des ans, Merck Frosst n'a pas cessé d'innover et de développer des traitements qui permettent à toute la population d'accroître son espérance et sa qualité de vie. Nul doute que ces produits, destinés au traitement de l'hypertension, des maladies cardiaques, de l'ostéoporose ou de l'hypercholestérolémie, contribuent à la santé des Québécois et Québécoises. Mais il est tout aussi vrai que ce travail acharné, visant le mieux-être de toute la population, est aussi une source de vitalité pour l'économie québécoise.

Merck Frosst emploie plus de 1,300 personnes dont 1,000 travaillent au siège social situé en banlieue de Montréal. Cet immense complexe abrite 200 des meilleurs chercheurs au monde qui, jour après jour, poussent toujours plus loin les frontières de la connaissance des maladies et de leurs traitements. Pour y arriver, **Merck Frosst investit annuellement plus de 55 millions de dollars en recherche et développement.** Ces activités profitent à la province toute entière.

Merck Frosst est fière de contribuer à l'essor économique du Québec. Encore cette année d'importants investissements en capital sont prévus pour l'agrandissement et la modernisation du secteur manufacturier de notre entreprise. Ce projet de 50 millions de dollars nous permettra de mieux faire face à la mondialisation de notre secteur d'activités de sorte que la population profite encore davantage de la contribution de Merck Frosst à l'activité économique.



MERCK FROSST
Merck Frosst Canada Inc., Kirkland, Québec

Au coeur de la recherche pharmaceutique

LE DEVOIR

LE MONDE

Alain Madelin était en désaccord avec la politique économique de Paris

Le numéro deux du gouvernement français démissionne

Bordeaux (Reuter) — Le ministre français de l'Économie et des Finances, Alain Madelin, a été contraint hier de démissionner après le tollé provoqué dans le monde syndical et politique par ses critiques des «avantages acquis».

Il a été remplacé par Jean Arthuis, ministre du Développement économique et du Plan, qui conserve ce ministère.

Cette démission du ministre UDF, considéré comme un ultralibéral, intervient un peu plus de trois mois après la formation du gouvernement d'Alain Juppé.

«Le premier ministre lui a demandé de démissionner en accord avec le président Jacques Chirac», a-t-on confirmé de source proche de Matignon.

«Alain Madelin m'a présenté sa démission et je l'ai acceptée», a dit le premier ministre dans une déclaration à la mairie de Bordeaux.

«Les déclarations du ministre de l'Économie et des Finances contrarient la volonté réformatrice du gouvernement, fondée sur une politique de justice sociale et sur une méthode de concertation large et responsable», a-t-il ajouté.

En proposant de s'attaquer à certains acquis sociaux, Alain Madelin avait jeté un pavé dans la mare à

quelques jours des rencontres entre le premier ministre et les partenaires sociaux.

Connu pour ses idées libérales dans le domaine économique et social, le ministre de l'Économie avait notamment critiqué le système de retraite des fonctionnaires et la faible différence entre le RMI et le SMIC.

Malgré les apaisements de Jean Puech, ministre de la Fonction publique, les syndicats et l'opposition avaient réagi avec virulence aux propositions d'Alain Madelin jeudi matin.

Celui-ci avait dénoncé «l'injustice» entre «les Français du secteur protégé» et les Français «du secteur exposé», notamment en matière de durée du temps de cotisation ouvrant droit à la retraite.

Il s'était également interrogé sur le fait qu'une famille avec deux enfants au RMI et avec l'ensemble des prestations sociales (...) touche plus que la famille où l'on se lève tôt le matin et on se couche tard le soir pour gagner un SMIC (salaire minimum).

Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a décelé de la «provocation irresponsable» dans les intentions d'Alain Madelin. «On s'éloigne bien vite du discours prétendument social de M. Chirac durant la campagne présidentielle», avait-il jugé.

Peut-on torturer et même tuer si cela prévient un attentat terroriste?

Polémique sur les méthodes policières en Israël

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a exprimé le souhait que soit mis fin à une polémique publique sur l'utilisation de méthodes «musclées» par la police israélienne pour interroger les Palestiniens accusés de terrorisme. Jeudi, un comité interministériel israélien avait décidé de ne pas sanctionner le Shin Bet, la police secrète, pour l'utilisation de telles méthodes, qui auraient provoqué la mort d'un détenu cette année. «Le premier ministre et le ministre de la Justice David Libai en appellent tous les deux à mettre fin au débat public sur les méthodes d'interrogatoires du Shin Bet», déclare un communiqué du cabinet du premier ministre.

PATRICE CLAUDE
LE MONDE

Jérusalem — Longues privations de sommeil, coups, insultes, humiliations et violences diverses... Les enquêteurs de Betselem, le principal institut israélien de défense des droits de l'homme, sont formels: les agents du Shin Beth, le service de sécurité intérieure d'Israël, et ceux des Services de sécurité préventive (SSP), le département homologue de l'Autorité palestinienne, «usent des mêmes méthodes brutales et de torture» à l'encontre de leurs prisonniers.

À la différence cependant du Shin Beth, dont la mission consiste à lutter, en Israël et dans les territoires occupés, contre les atteintes à la sécurité de l'État, les SSP, qui constituent l'un des sept services de maintien de l'ordre créés par Yasser Arafat dans ses deux enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho, s'occupent de toutes les affaires.

Dans leur rapport, les enquêteurs de Betselem évoquent le cas d'une quinzaine de personnes enlevées à domicile sans le moindre mandat et maltraitées parce que les «moukhabarates» du Fatah les soupçonnaient de vol, de trafic de drogue, de prostitution, voire de relations extraconjugales.

Ces actes de barbarie — une jeu-

ne femme affirme notamment avoir eu les mamelons étirés à la pince, après avoir été dénudée par ses interrogateurs — sont commis avec l'approbation d'Israël, juridiquement responsable, en tant que puissance occupante, de tout ce qui se passe dans les territoires palestiniens.

Selon Eitan Felner, directeur adjoint de Betselem, «un accord secret de coopération entre le Shin Beth et les SSP pour se partager la tâche en Cisjordanie a été conclu à Rome en janvier 1994».

«Les belles âmes»

Bien que de nombreuses présomptions corroborent cette allégation, les deux services intéressés l'ont démenti et le colonel Jibril Rafouf, basé dans l'enclave autonome de Jéricho et directeur des SSP pour l'ensemble de la Cisjordanie, a aussi nié les accusations portées contre son service par l'organisation israélienne.

Il n'a pas nié cependant que les détentions, parfois très longues, dont sont victimes nombre de suspects aient lieu sans recours à un avocat et sans aucun mandat. Car, à la différence de son homologue is-

raélien, le «Shin Beth palestinien» opère dans le vide juridique le plus complet, les habitants de Cisjordanie étant toujours, légalement, sous la responsabilité de l'État juif.

Une polémique a éclaté, mercredi, sur la question de savoir s'il faut assouplir les restrictions imposées aux interrogatoires du Shin Beth dans le cas où leurs détenus sont «soupçonnés de détenir des informations concernant l'imminence d'un attentat».

En apprenant que les organisateurs présumés des attentats suicides de Tel-Aviv et de Jérusalem avaient été arrêtés 48 heures avant la dernière explosion, le premier ministre Yitzhak Rabin, qui n'a jamais caché son antipathie à l'égard des défenseurs des droits de l'homme, avait déclaré: «Si on avait laissé le Shin Beth agir comme il fallait, interroger les suspects comme il l'entendait, c'est-à-dire sans les limitations imposées par le procureur général et autres belles âmes, il aurait peut-être été possible d'empêcher l'attentat de Jérusalem».

Le comité interministériel chargé de superviser les activités du service s'est cependant séparé, jeudi, sans prendre de décision à ce sujet. Plusieurs ministres («colombes», dont MM. Libai (Justice), Sarid (Environnement) et Beilin (Économie), ont rappelé que la loi autorisait, depuis 1987, des «pressions physiques modérées» sur les détenus et que, depuis la fin de 1994, des interrogatoires encore plus «musclés» sont autorisés en cas de possible imminence d'un attentat.

«Toute la question, a commenté M. Beilin à la radio, est de savoir si une société démocratique peut mettre ses fondements en danger à cause d'un groupe de fanatiques.»

Kamel Hassan veut renverser Saddam

Le Caire (Reuter) — Le gendre du président irakien Saddam Hussein demande l'appui du monde arabe pour l'aider à renverser son beau-père. Un objectif réalisable, selon lui, très prochainement.

Dans des interviews publiées hier par des journaux arabes de Londres (*Asharq Al Awsar* et *Al Hayat*), le général Hussein Kamel Hassan déclare qu'il œuvre activement pour la chute du président Saddam Hussein dont le gouvernement est, dit-il, corrompu et violent.

«Nos agissements contre le régime se font par des multiples canaux, qu'il m'est impossible de révéler. Mais nous disposons d'une forte base chez les gardes nationaux, l'armée et la société. Aujourd'hui, nos chefs militaires s'activent et attendent une seconde occasion de faire tomber le régime», dit-il à *Al Hayat*.

Le gendre de Saddam Hussein, qui avait la haute main sur les programmes militaires irakiens, a fui le 8 août en Jordanie voisine avec sa famille.

Prié de dire si la chute de Saddam Hussein est imminente, il répond: «Avec la grâce de Dieu, c'est assurément pour bientôt et, pour cela, nous dépendons du soutien de la société irakienne. Nous avons énormément besoin de (l'appui) de nos frères arabes bien que nous sachions qu'il s'agit d'abord d'une affaire interne.»

Il ajoute vouloir se rendre au Koweït et en Arabie Saoudite pour expliquer la situation et rechercher «l'aide» de ces pays pour renverser Saddam Hussein. Mais il dément être en contact avec les États-Unis sur ce point.

Le général Kamel Hassan ne parvient cependant pas à dissiper la méfiance qu'il suscite.

Dans les interviews publiées hier, il a tenu des propos contradictoires sur le sort de 605 prisonniers que Koweït accuse Bagdad de détenir encore.

Il a affirmé au journal koweïtien *al-Qabas* qu'il n'était pas tenu au courant des prisonniers, le dossier le plus sensible pour les Koweïtiens, qui ont indiqué attendre du transfuge des informations. Mais, au quotidien *al-Hayat*, il a indiqué «qu'il dévoilerait des informations» sur les prisonniers.

Monique LaRue



La Démarche du crabe

«...une écriture capable d'exprimer avec subtilité, et de façon convaincante, des sentiments qui ont pourtant été débusqués dans ces régions de l'âme, troubles, où règne l'inavouable.»

Réginald Martel,
La Presse

Boréal

Qui m'aime me lise.

ROMAN • 224 pages • 18,95 \$

L'UQAR
un fleuve
de différences

Un voyage dans l'univers de l'adolescence, de l'apprentissage et de l'enseignement

L'Université du Québec à Rimouski vous offre une série de cours à distance en éducation contemporaine. La réussite de dix cours vous permettra d'obtenir un diplôme de certificat de premier cycle en sciences de l'éducation.

Les deux cours offerts à l'automne 1995 sont :

- Psychologie de l'adolescence
- Théories de l'apprentissage et stratégies d'enseignement

Pour toute information sur les cours médiatisés en éducation contemporaine, communiquez avec le secrétariat des cours médiatisés. Appelez-nous dès maintenant :

1-800-511-EDUC
1-800-511-3382

Date limite d'inscription :
18 septembre 1995

Université du Québec à Rimouski

McGill Université de Montréal

Le Département d'oncologie de l'Université McGill et le Réseau inter-hospitalier de cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM) désirent remercier les organisations suivantes pour leurs généreuses contributions à titre de subsides à l'éducation médicale en 1994-1995:

Amgen Canada Inc.
Ciba
Faulding Canada Inc.
Glaxo Canada Inc.
Laboratoires Lederle
Merck Frosst Canada Inc.
Pfizer Canada Inc.
Pharmacia Inc.
Le Westin Mont-Royal

Ces fonds ont permis aux deux universités de lancer une série conjointe de conférences éducatives en cancérologie à Montréal, par des professeurs invités de renommée mondiale.

Dr. David Barnard	Dr. Subhash Gulati
Dr. Gianni Bonadonna	Dr. Richard Hoppe
Dr. Blake Cady	Dr. Alan Horwich
Dr. George Canellos	Dr. William Hrushesky
Dr. Wallace Clark	Dr. Hagop Kantarjian
Dr. Merrill Egorin	Dr. Charles Loprinzi
Dr. Betty Ferrell	Dr. Michael Lotze
Dr. Kathleen Foley	Dr. Antonius Miller
Dr. Norbert Claude Gorin	Dr. Jean-Marc Nabholz
Dr. Daniel Green	Dr. Jerome Ritz

M é r i d i e n

Justice
sous la direction de
André Normandeau et Emerson Douyon

JUSTICE ET COMMUNAUTÉS CULTURELLES?

Un collectif, composé de Québécois de souche et d'adoption, présente des analyses qui éclairent des questions fort délicates concernant les liens entre les communautés culturelles et

- la criminalité?
- la police?
- le tribunal?
- la prison?

421 pages
29,95 \$

Justice et communautés culturelles?
sous la direction de
ANDRÉ NORMANDEAU ET ÉMERSON DOUYON

Un collectif, composé de Québécois de souche et d'adoption, présente des analyses qui éclairent des questions fort délicates concernant les liens entre les communautés culturelles et

la criminalité?
la police?
le tribunal?
la prison?

421 pages
29,95 \$

NOUVEAUTÉS

Montréal

Les rues de Montréal
Répertoire historique

Enfin une façon différente de lire l'histoire de Montréal! Il suffit d'interroger les noms des rues (plaques onomiques) plutôt qu'un grand nombre d'ouvrages de référence.

2 700 RUBRIQUES:
RUES, PARCS
ET PLACES PUBLIQUES

en coédition avec la Ville de Montréal

552 pages
22,95 \$

Éditions du Méridien : 550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 870, Montréal (Québec) H3A 1B9 Téléphone : (514) 845-5445 • Télécopieur : (514) 843-9491

É D I T O R I A L

Petit chantage deviendra grand

Lise Bissonnette

Peu crédible, le petit chantage commercial des premiers ministres des provinces canadiennes est devenu grand, grâce au goût du premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, pour la politique-spectacle. La campagne référendaire s'amorce sur un ton démoralisant.

L'objet de la chicane entre M. Parizeau et ses homologues, l'Accord sur le commerce intérieur canadien (ACI), ne valait certainement pas le tintamarre. Le premier compte de M. Parizeau aura été d'en faire la raison de sa brève participation à la conférence annuelle des premiers ministres, soi-disant pour tenter d'améliorer l'ACI et sûrement pour rassurer les électeurs québécois à la veille du référendum, en se montrant vivement intéressé par le partenariat économique avec le Canada. Ce faisant, le premier ministre donnait à l'ACI une importance qu'il n'a surtout pas et offrait à ses adversaires une arme inespérée de chantage.

L'Accord sur le commerce intérieur canadien, conclu en juillet 1994, n'est entré en vigueur que depuis six semaines. Ce qui signifie que les quelque cent quarante milliards de dollars d'échanges commerciaux annuels entre les provinces ne sont pas rattachés à l'ACI dont on ignore tout à fait, pour l'instant, l'ampleur potentielle des bienfaits. Ils pourraient être bien minces, d'ailleurs. Il faut se souvenir de la grogne généralisée qui avait accueilli la version finale de l'Accord, l'an dernier. M. Parizeau, alors chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, tenait à peu de choses près le même discours que le premier ministre de la Colombie-Britannique, Mike Harcourt: l'accord ne libéralisait que des miettes de commerce interprovincial, il était plein de trous, le protectionnisme intérieur canadien restait à peu près entier. Le ministre fédéral de l'Industrie, M. Manley, leur donnait presque raison tandis que les milieux d'affaires, un peu partout au pays, disaient leur exaspération. Au mieux, déclarait-on dans les gazettes, l'ACI était un pas symbolique dans une direction souhaitable, mais on n'avancait guère sur le terrain.

Cela rend d'autant plus ridicule, en perspective, la géographie des communiqués qui a marqué la rencontre de Terre-Neuve. Roy Romanow, ci-devant premier ministre d'une province en dépeuplement dont le commerce bilatéral avec le Québec dépasse à peine un milliard, a poussé ses collègues à déclarer que l'ACI «ne s'applique qu'aux provinces» et que ses avantages «ne s'étendent à aucune autre entité», c'est-à-dire qu'ils seraient refusés à un Québec souverain. Pour ce que vaut l'ACI, il n'y a pas de quoi en perdre le sommeil (encore qu'il vaut mieux rester éveillé, comme on l'a appris en 1981, quand M. Romanow cherche noise au Québec).

Avant cette tempête sur Terre-Neuve, donc, les arguments rassurants du gouvernement du Québec sur les répercussions commerciales d'un OUI passaient mieux la rampe. On ne le dira jamais assez, il est impossible qu'un pays comme le Canada, dont la prospérité est fondée sur le commerce, décide soudain d'élever des barrières à ses propres exportations vers le Québec, pour le simple plaisir de la rétorsion politique, alors même qu'il pousse avec enthousiasme son commerce avec certaines des nations les plus tyranniques du globe. La sacralisation que l'on vient de faire de l'ACI, tant du côté du Québec que du Canada, donne cependant l'impression aux Québécois que les règles les plus or-

dinaires du commerce entre nations seront bouleversées au lendemain d'un OUI, et qu'il sera plus difficile à un nouveau pays québécois de participer à l'Accord canadien qu'aux grands espaces économiques libéralisés que sont l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le paragraphe Romanow, aussi stupide qu'il soit, a ainsi la capacité de faire «peur au monde».

Jusqu'à ce qu'il cède à la tentation de causer de ses bons coups devant la caméra, M. Parizeau avait pourtant assez bien réussi à rassurer son monde, justement, si tel était son objectif. Une majorité de premiers ministres avaient résisté à l'offensive de M. Romanow, curieusement semblable au plan fédéral de front commun contre le Québec qui a fait l'objet d'une fuite le mois dernier. Le communiqué de la conférence, en matière de commerce, était plutôt neutre. Il n'évoquait d'aucune façon le prochain référendum, ne contenait aucune menace. Certes, en parlant d'une entente entre «provinces», il disait implicitement ce que le paragraphe Romanow clame explicitement, mais M. Parizeau pouvait compter sur un effet pacifiant. Dans la mesure où l'offre de partenariat avec le Canada est la pierre angulaire de sa stratégie référendaire, il démontrait que les choses pourraient, peut-être, se passer dans l'ordre sinon dans la joie.

Mais ses déclarations de sortie ont mis le feu aux poudres. En leur imputant un «virage» — terme désormais lourdement chargé — et surtout en laissant entendre que ses homologues tenaient deux langages, l'un public et l'autre privé, il donnait à leur retenue figure de malhonnêteté. Il est inimaginable que M. Parizeau ait délibérément voulu provoquer la colère des premiers ministres, bousiller la fragile sérénité dont il voulait faire la démonstration pour convaincre des indécis qui, par définition, sont effrayés par la chicane. Mais pour jouer au plus fin il aura commis, à son tour, la gaffe même qu'il peut reprocher à l'ambassadeur qui a réfilé à d'autres, plus tôt cet été, sa métaphore des homards. Il a étalé son interprétation de propos tenus à huis clos, en confiance. Dur coup pour la diplomatie, surtout quand on prétend construire un pays qui mènera ses relations extérieures selon la plus parfaite orthodoxie.

Le premier ministre ne semble pas avoir consciemment décidé, malgré son propre «virage» vers le partenariat, s'il veut une souveraineté pure ou une souveraineté alliée avec le Canada. D'où le chaud-froid de ses relations avec ses homologues: aimable un jour, il est sarcastique le lendemain. Il peut continuer à s'en amuser, comme il le faisait franchement jeudi en compagnie des journalistes. Mais dans ces conditions, il rend lui-même confuse sa proposition aux Québécois.

Correction

Dans l'éditorial paru mercredi et intitulé «Marées humaines», j'ai commis au sixième paragraphe un malencontreux lapsus, en écrivant «la victoire des Hutus (eux-mêmes anciens exilés) rentrés triomphalement à Kigali». Comme un passage subséquent de l'article l'exprimait clairement, il fallait plutôt lire, bien entendu: «la victoire des Tutsis». Toutes mes excuses pour ce renversement de sens.

François Brousseau

LETTRES

Le Canada terni

En Bosnie-Herzégovine, le Canada semble perdre de vue les idéaux qui ont animé quelques-unes de ses contributions à la paix dans le monde. Présent sur le territoire de l'ex-Yugoslavie et disposant donc d'informations privilégiées, le Canada aurait dû éclairer la communauté internationale et mettre de l'avant des propositions de solution (pacifique ou militaire) au conflit.

Dans le passé, le gouvernement canadien a parfois adopté des positions courageuses, comme dans le cas de l'apartheid en Afrique du Sud: il s'était opposé au gouvernement britannique et démarqué des Américains en renforçant un vaste mouvement d'opinion dénonçant une situation injuste et intolérable. Le gouvernement actuel semble incapable de pareille élévation morale. «La politique extérieure canadienne doit servir nos intérêts économiques», clame le ministre Ouellet. Hôte du Sommet des Sept, notre premier ministre aurait pu affirmer son leadership en proposant de faire appliquer en Bosnie les principes de démocratie, de paix et de respect des droits de l'homme. Les déclarations de M. Chrétien ont plutôt confirmé l'inanité d'une diplomatie canadienne devenue experte en euphémisme. Des Canadiens étaient pris en otages par des Serbes, mais le ministre de la Défense refusait d'employer le terme «otage». Encore récemment, lorsque les milices serbes se sont emparé d'une première enclave «protégée» par les Nations unies, militaires et diplomates ca-

nadiens tergiversaient, tentant de «faire la part des choses», indiquant que les Bosniaques accomplissaient aussi des gestes répréhensibles. Incidemment, la complaisance de la télévision de Radio-Canada doit être relevée: trop souvent, elle a agi comme porte-parole du gouvernement canadien. À ma connaissance, seul le réseau FM de la société d'État a informé systématiquement son auditoire des enjeux du conflit.

Être citoyen d'un pays, c'est bien sûr profiter de ses avantages économiques, sociaux et culturels, mais c'est aussi s'identifier à ce pays et se reconnaître dans les gestes posés par ses dirigeants. Le gouvernement actuel avilit la citoyenneté canadienne alors qu'il est, par son silence et son inaction, objectivement complice du nettoyage ethnique de la Bosnie-Herzégovine ou des milliers de personnes sont victimes de gestes racistes que notre pays, en adhérant aux Nations unies, s'était solennellement engagé à contrer.

La photo récente d'un militaire canadien tendant joyeusement la main au général Mladic, responsable de crimes contre l'humanité, symbolise tristement la compromission du Canada. Peut-être n'est-ce que dans quelques années qu'on constatera à quel point le Canada s'est terni dans ce conflit.

On souhaite au gouvernement canadien un sursaut de conscience morale. Est-ce possible?
Serge Wagner
Verdun, août 1995

Manque d'information

Je fais suite à un article récent concernant des événements culturels qui auraient gagné en rentabilité si le public en avait mieux été informé.

Par exemple, il se trouve que j'ai su (par hasard) à la fin de juillet que le Cinéma impérial présentait une rétrospective de films d'envergure. Je m'en voulais d'avoir manqué des «perles» et compte tenu du fait que les «perles» ne sont pas toujours offertes annuellement, une telle rétrospective du cinéma pourrait s'avérer fort lointaine. Et serais-je pour autant informée à temps?

Tout ce que vous avez mentionné à son importance. D'une part pour les personnes qui, comme moi, ne sont pas télégraphes. Pour d'autres qui, comme les touristes venus à Québec dont j'ai entendu les doléances quant aux spectacles des Médévaux.

Il serait peut-être bon de publier les grands événements par des fascicules distribués au début de l'été dans des journaux importants afin de sensibiliser le public aux événements majeurs.

Puissiez-vous, par cet article, aider à la transmission de l'information et même inviter certains cinémas (souhaitons que le même cinéma s'en donne le défi) à répéter cette thématique autour du vieux répertoire cinématographique. Fascinant! Je regrette vivement d'avoir manqué tout un mois de bons films.

Alice Gagnon
Montréal, 23 août 1995

RÉUNION DES PREMIERS MINISTRES:
VARIATIONS SUR UN MÊME THÈME



On demande sous-tapis

Je me suis pendant longtemps interrogé sur la forme que pourrait bien prendre l'arme secrète des défenseurs du *statu quo* constitutionnel au cours de la bataille référendaire qui s'amorce.

Jean Chrétien? Soyons sérieux. Daniel Johnson? J'ai dit: soyons sérieux. La promesse d'une réforme du fédéralisme? On ne cesse d'affirmer qu'on n'a pas l'intention de la faire. La menace économique? Ce n'est pas nouveau et c'est de toute façon contre productif? Alors quoi?

Je ne vois plus qu'une solution: rapatrier Benoît Bouchard de Paris, question de faire contrepoids à l'autre Bouchard. Après tout, Mulroney avait bien fait revenir Bouchard I de la capitale française pour l'aider à faire avaler l'accord du Lac Meech sans parler du libre-échange avec les Américains. Alors pourquoi serait-il interdit à Chrétien de compter sur Bouchard II. C'est d'ailleurs écrit dans la Constitution: tout premier ministre du Canada à droit à son Bouchard.

Et il est grand temps qu'il revienne, Benoît, car rien ne va plus au Royaume des sous-tapis. Il y a de la révolte dans l'air (sans parler de la poussière).

Il en est toujours ainsi lorsque le Roi part guerroyer à l'étranger, question d'aller vérifier si les fleurs du tapis sont plus belles dans la cour des autres. On dit que c'est le lot de tous les sous-tapis: dès que vous avez le dos tourné — ce qui est passablement compliqué dans le cas d'un sous-tapis — il se trouve un prétendant sans expérience pour tenter de vous voler votre place.

Cela me semble évident: si le roi Benoît ne revient pas immédiatement, le Prince Daniel risque de lui ravir sa place. En fait, depuis trois semaines, notre Prince a réussi un parcours sans faille et en bonne voie de devenir le Gilles Villeneuve des sous-tapis, habile dans les droits et rapide dans les courbes. Il n'en a pas raté une, réussissant même un triplé à l'une de ses premières apparitions, c'est-à-dire se faire piétiner en moins de 24 heures à la fois par Lucien Bouchard, Jacques Parizeau et Mario



DANIEL
LATOUCHE

Dumont. Par Mario Dumont, il faut le faire. À seulement 24 ans, c'est son premier piétinement majeur. Côté piétinement, ce jeune homme va aller loin. Demandez à Daniel: une semaine après l'événement, il porte encore les traces de la bicyclette du chef de l'ADQ.

Il n'y a pas à dire, l'ancien premier ministre du Québec a du ressort, ce qui dans le cas d'un sous-tapis est une qualité rare. Et comme pour le démontrer avec encore plus de force, 18 heures après ce premier piétinement, il avait réussi à obtenir quelques taloches de la part d'Ottawa, question de prouver qu'il accepte tous les piétinements sans distinction, peu importe que les souliers soient fédéraux, séparatistes, anglais ou français. Ça c'est de la fibre.

Mais le retour de Benoît sera-t-il suffisant? Peut-être pas. D'ailleurs ce n'est certain que Bouchard II accepte de revenir. Pour un sous-tapis, Paris, c'est la Mecque.

Et si l'arme secrète était simplement de laisser faire l'air du temps, celui qui ne cesse de nous répéter que la politique n'intéresse plus personne, que le temps des grandes causes est terminé, que les jeunes n'embarquent pas, que les artistes ne pensent qu'à leur porte-feuille, que les intellectuels se taisent, que les mouvements populaires ont disparu et je ne sais quoi encore. Bref, il n'y aurait plus de passion, plus d'émotion, plus d'enthousiasme, plus de ferveur. C'est l'apathie, la résignation, la tristesse.

Feuilletez *La Presse* — je prends ce journal au hasard, mais cela s'applique à tous les médias. Chaque jour, vous y trouvez au moins deux articles expliquant que les «séparatistes» ne l'ont plus,

qu'ils sont déprimés et qu'ils manquent de «swing». Mario Dumont visite-t-il un cégep? On ne rapporte pas ce qu'il a dit, mais on s'étend en long et en large sur le fait que son passage n'a pas suscité l'enthousiasme escompté et que les cégepiens n'ont même pas le vocabulaire requis pour comprendre ses propos. Lucien Bouchard parle-t-il devant 350 personnes: on insiste pour faire remarquer que l'enthousiasme d'Alma n'était pas au rendez-vous. Et pour faire équilibre, on y va des mêmes remarques pour le camp adverse en soulignant au moindre prétexte que l'engouement pour les Montagnes Rocheuses a bien baissé depuis 1980 et que même les personnes âgées n'ont plus peur. Peu importe le message, le message est toujours le même: le moment propice a disparu et les Québécois ne s'intéressent plus à la politique.

Pour le camp du OUI, cette déprime risque d'être un adversaire plus coriace encore que tous les sous-tapis de la planète. C'est un sentiment quasi incontournable et qui se nourrit de son propre négativisme. Plus on tente de le renverser et plus on confirme son existence.

Et la saison des sondages ne fait que commencer. Avant même que les premiers résultats n'aient été dévoilés, les responsables de nos maisons de sondage ont d'ailleurs proclamé à l'unisson qu'il leur apparaissait impossible que le OUI l'emporte à cause — devinez quoi — d'un manque d'émotion. Je travaille dans les sondages depuis 30 ans et j'avoue que c'est la première fois que j'entends des responsables d'entreprises de sondage annoncer à l'avance le résultat final d'une consultation populaire. Ce sera 45 % pour le OUI et 55 % pour le NON nous ont-ils dévoilé, question de signaler qu'en matière d'air du temps, on pouvait aussi compter sur eux.

A bien y penser, c'est le camp du OUI qui aurait intérêt à faire revenir Bouchard II de Paris. Un débat Benoît Bouchard-Mario Dumont, n'est-ce pas là une merveilleuse idée? Je n'en vois pas d'autres pour sortir de cette torpeur et ramener l'émotion absente.

Allez Benoît. Un beau geste. S'il vous plaît.

À PROPOS

... des sports amateurs

Dans l'ensemble du Québec, 57,1 % des personnes interrogées ont déclaré avoir pratiqué, au moins une fois, une activité physique (jogging, gymnastique ou conditionnement physique) au cours de l'année précédente et 58,3 % ont déclaré avoir pratiqué un sport individuel ou d'équipe. À Québec, dans Chaudière-Appalaches, dans les régions urbanisées ainsi que

dans toutes les régions éloignées à l'exception de l'Abitibi-Témiscamingue, la proportion des gens qui ont déclaré avoir pratiqué un sport est supérieure à la proportion des gens qui ont déclaré avoir pratiqué une activité physique. La relation est inversée à Montréal et dans sa périphérie.

INRS-Culture et Société, mars 1995

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUE DOIS

IDÉES

L'œuvre politique

À la Cartoucherie, les artistes font le pont avec la société

ROSE MARIE ARBOUR

Professeure, département d'Histoire de l'art, UQAM.

L'ex-Yougoslavie, qui n'a plus de nom, a implosé et menace par contrecoup de faire exploser sinon d'autres frontières mais plus subversivement encore des réalités et des valeurs inhérentes à l'Occident policé par la modernité, qui se trouve ainsi, au grand jour, menacé de dérive, toutes voiles pendantes.

A quelques heures d'avion des grandes capitales européennes qui, au début de ce siècle, étaient animées de l'élan moderne, les déchirements de la guerre intestine de l'ex-Yougoslavie nous parviennent à la seconde, par images télévisuelles et photographiques interposées et immédiates. Dans cette communication instantanée, les «informations» sont jetées à notre vue péle-mêle, images de visages tendus, de corps déchiquetés, de populations civiles errant sur les routes à la recherche d'un lieu qui les accueille par milliers. Nous fixons l'écran avant de zapper.

À Avignon s'élève une clameur d'artistes, cris de ralliement qui manifestent une opposition radicale aux horreurs de cette guerre.

La Déclaration d'Avignon a été, ce juillet dernier, une pétition signée par des centaines d'artistes, déclaration dans le sillage de la Déclaration de Sarajevo libre et unie de 1994. Le réputé Festival d'Avignon, lieu «de la parole publique et des exigences civiques», en a été le cadre. Et le 4 août, Ariane Mnouchkine, dans le hall de la Cartoucherie de Vincennes où réside le Théâtre du Soleil qu'elle dirige, ses compagnons Maguy Marin, metteur en scène, François Tanguy, auteur, Olivier Py, comédien et dramaturge, François Verret, chorégraphe, font ensemble le même geste: la grève de la faim. La Déclaration d'Avignon dénonce la tragédie de l'ex-Yougoslavie et l'inaction des «grandes» puissances: elle est suivie d'un passage à l'acte par des artistes. La modernité bouge-t-elle à nouveau, comme lorsque les artistes du début du siècle et d'autres, plus récemment, en véritables avant-gardistes, annonçaient et dénonçaient, pointaient l'injustice, proposaient d'autres espaces de liberté et d'autres formes en lien direct avec la vie sociale, pour «changer la vie»? La modernité était non seulement un projet, mais d'abord un élan et un acte.

Depuis 1945, ont émergé par milliers

des artistes des écoles d'art multipliées à foison en Europe et dans les Amériques. Le système de diffusion des arts s'est développé à une vitesse extraordinaire depuis les années 50 et cela, dans toutes les disciplines artistiques. Musées, salles de spectacles et cinémas, prix et festivals de toutes sortes se sont multipliés. Lieux et événements d'art pullulent où les œuvres et les spectacles des créateurs sont vus, entendus, ressentis par chacun de nous.

Un geste politique

Contrairement aux églises qui, jadis, rassemblaient les gens autour de rites et d'images derrière lesquels un Dieu veillait, les lieux d'art aujourd'hui, s'ils rassemblent des publics de plus en plus nombreux et variés, n'ont pas derrière les œuvres mises en vue un Dieu qui les transcende ni une vérité absolue qui les justifie. Par ailleurs, ce qui s'expose à la Cartoucherie de Vincennes n'est pas de l'art mais des artistes des citoyens, qui désignent leur propre vie comme espace potentiel de destruction-sacrifice afin d'imager leur refus d'une situation insupportable. La grève de la faim se passe dans un lieu d'art qui ainsi devient la métonymie du monde artistique: elle risque de la faire imposer à son tour. S'il y a un lien entre l'art et la société dans ce contexte précis, c'est dans le geste politique des artistes plutôt que dans les œuvres comme telles.

À la Cartoucherie, ce n'est pas l'art qui s'expose mais la vie qui le déborde

Au Québec, le groupe Les Artistes pour la paix avait déjà, l'été dernier, organisé une tournée le long de la côte occidentale de l'ex-Yougoslavie pour faire entendre des concerts de

puis leur bateau ancré dans différents ports où les gens rassemblés pouvaient les écouter. «L'art dans la rue» porté là où les gens sont assignés à demeurer fait entendre que d'autres mondes existent que celui qui leur est imposé. Cette fois, avec Ariane Mnouchkine et ses collègues, l'art ne descend pas dans la rue: dans le lieu même de l'art des vies sont exposées, dans tous les sens de ce terme, pour dénoncer la politique et l'attitude de «pieds et poings liés» adoptés par tout l'Occident industrialisé, dont le Canada. Il a été facile de se targuer d'avoir enfin eu raison de l'URSS. Mais le démantèlement de cette dernière ne fait que suivre un pourrissement affectant les deux mammoth qui ont formé le couple qui a dominé le monde depuis la Deuxième Guerre mondiale et la guerre froide qu'il a assurée et entretenue. Aujourd'hui, celui qui reste du couple n'admet pas qu'il y a le feu à la maison — le feu ne serait qu'aux annexes, en l'occurrence l'ex-Yougoslavie. Cette conception hiérarchique dans la composition de l'Europe actuelle, dite libérée et réunifiée, en dit beaucoup sur la nature de cette liberté, du marché



Ariane Mnouchkine

PHOTO ARCHIVES

«libre» censé remettre les horloges à l'heure et servir à lui seul de régulateur social.

Comme les autres citoyens, après 1945, les artistes se sont retrouvés dans un contexte de valorisation quasi exclusive de leur autonomie, de la spécificité de leur pratique.

Tout ce qui fut refoulé par le modernisme après 1945, particulièrement en Amérique du Nord, a été ce rapport au social, et ce qui a ressurgi en force et en désordre dans les années 60 — sexe, symbole, narration — a envahi le champ des arts visuels et de la représentation en art.

À la Cartoucherie, les artistes prennent les moyens qui leur sont accessibles pour relier l'art et la société, insérant dans l'espace même de la production artistique leur critique sociale d'une guerre honteuse. Leur prise de position se fait en tant que citoyens et artistes par la mise en danger et en scène de leur santé dans le lieu même de leur pratique artistique. Cette performance n'est certes pas un accomplissement en art comme tel mais elle lance un lien entre la société et le monde de l'art par un geste qui transforme ces artistes en intellectuels. C'est peut-être un peu cela, la dérive de la modernité: les artistes sont davantage des intellectuels que des héros, davantage des citoyens que des prophètes d'un monde à venir. Mais à la Cartoucherie, ce n'est pas l'art qui s'expose mais la vie qui le déborde, dans un lieu où habituellement l'inverse se produit. Cela risque de faire imploser le lieu. Un coup de barre est donné à la dérive de la modernité et de l'art, ramenant au premier plan la responsabilité de l'artiste face à sa société dans sa parole publique même.

En réaction contre les horreurs en ex-Yougoslavie

La Déclaration de Montréal

Comme en France, des artistes d'ici réclament des actions gouvernementales concrètes

LES ARTISTES POUR LA PAIX

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE

LE FESTIVAL DE THÉÂTRE DES AMÉRIQUES

En écho à la Déclaration d'Avignon, nous déplorons l'incapacité de l'ONU à agir conformément à ses principes et éprouvons un malaise grandissant et intolérable devant les trahisons visibles et constantes des politiques déclaratoires des démocraties face aux génocides appréhendés, tant en Bosnie qu'au Kurdistan, au Rwanda ou au Timor oriental... Si les crimes contre l'humanité demeurent impunis à cause de l'inertie des démocraties, ils répandront partout le consentement à l'horreur et engendreront des catastrophes encore plus graves. Prendra-t-on alors acte de l'annulation pure et simple des principes de la Charte des Nations unies, du droit international et du droit tout court? Entrons-nous dans l'époque de la barbarie triomphante, décrite par tant d'œuvres de science-fiction?

Nous sommes sensibles à la volonté de nos collègues grévistes de la faim de mettre en danger leur propre vie pour sauver celle des Bosniaques. Leur courage donne à la Déclaration d'Avignon une force collective qui tranche avec l'impuissance individuelle ressentie par tout observateur de la scène internationale et la feinte impuissance des gouvernements de l'ONU, laquelle masque le manque de volonté politique de défendre les droits de l'homme contre les abus de pouvoir. Ce que nous appelons la Déclaration de Montréal n'est qu'une annexe modeste à celle d'Avignon afin de réactualiser une déclaration vieille de quatre semaines.

La situation en Bosnie change d'heure en heure mais il est clair que l'arrivée de réfugiés serbes armés de la Krajina ne peut qu'aggraver le fanatisme des criminels de guerre Mladic et Karadzic. D'autre part, il y a des rumeurs troublantes de complicité possible entre présidents croate et serbe, MM. Tudjman et Milosevic, en vue d'un éventuel dépeçage de la Bosnie à leur profit. Contre toute invasion serbe et croate et contre l'armée de Pale, l'ONU et ses États-membres doivent défendre la république de Bosnie-Herzégovine, qui est membre de l'ONU et dotée d'une constitution conforme aux principes démocratiques et revendiquant la coexistence citoyenne des communautés qui la composent. C'est pourquoi nous adhérons à la Déclaration de Sarajevo libre et unie, dont la proclamation, lancée il y a plus d'un an par la population assiégée, appelle solennellement au respect des exigences civiques: responsabilité de chacun, liberté de chacun et application commune

des principes du droit, de la démocratie et de la tolérance qui sont les souffles de la vie citoyenne. L'action politique et militaire internationale doit donc, conformément aux résolutions de l'ONU, assurer la sécurité des enclaves placées sous protection de l'ONU, briser définitivement le siège de Sarajevo et mettre en prison les responsables des «nettoyages ethniques», puisque cet euphémisme cache déportations, tortures, viols et exterminations, c'est-à-dire des crimes contre l'humanité.

Nous réclamons donc de la communauté des nations:

■ qu'elle donne à l'ONU et à son secrétaire général les moyens d'appliquer une politique de principe pour que cesse leur immobilisme coupable et désespérant;

■ qu'elle accorde au Tribunal de La Haye les moyens de poursuivre et d'emprisonner les coupables de nettoyage ethnique.

Nous déclarons aux gouvernements français et canadiens:

■ qu'ils ont, depuis le début du conflit, notre appui entier face à l'envoi en ex-Yougoslavie de Casques bleus, dont le retrait constituerait une catastrophe illimitée pour la crédibilité, les valeurs et l'avenir des démocraties;

■ que leur obstination à procéder qui à des essais nucléaires, qui à l'achat de sous-marins, représente, en plus d'un gaspillage de milliards de dollars, une militarisation stratégiquement inutile à leurs efforts de paix et moralement nuisible à leur crédibilité d'arbitres de résolution des conflits. La «logique» de guerre ainsi poursuivie est la même qui a permis qu'entre 1981 et 1993 le monde ait dépensé dix mille milliards de dollars pour l'armement des nations, alors que de 1948 au 30 avril 1994, on n'investissait que 10,4 milliards de dollars dans les missions de paix de l'ONU.

Nous réclamons des gouvernements français et canadiens:

■ qu'ils reconnaissent activement la Bosnie-Herzégovine en ayant des ambassades à Sarajevo et qu'ils contribuent plus généreusement à l'aide humanitaire des réfugiés de toutes origines;

■ qu'ils redévoient leurs Casques bleus de Croatie aux frontières croates avec la Serbie et la Bosnie, et certains d'entre eux en Bosnie, là où la situation l'exige;

■ qu'ils autorisent les Casques bleus de la Force de réaction rapide à empêcher militairement toute agression contre Sarajevo et contre les enclaves protégées de l'ONU; que les avions de l'OTAN fassent respecter avec rigueur l'interdiction de survol;

■ qu'ils interdisent et sanctionnent sévèrement toute vente d'armes par des compagnies françaises ou canadiennes dans la région immédiate et qu'ils instaurent une interdiction internationale des mines antipersonnel. Ces dernières ont déjà fait trop de victimes en Bosnie et risquent par leur multiplication d'enrayer la future production agricole du pays, comme elles l'ont fait au Cambodge, au Mozambique, en Afghanistan, en Angola et en Somalie.

Entre homosexuel et gai, un monde de différence

Un critère les distingue: l'acceptation de soi

JEAN-GUY LE BLANC

Auteur de La Différence dans la différence, un essai sur l'univers des amours masculines

L'a fierté gaie a été à l'honneur le 6 août à Montréal. Malheureusement, la clarté ne domine pas les textes consacrés à cette célébration. En effet, une regrettable confusion de vocabulaire se produit chaque fois que l'on aborde ce sujet. «Homosexuel» et «gai», ces mots sont employés au petit bonheur.

Voyons d'abord le terme «homosexuel», récusé aujourd'hui par les gais. Il me semble que les membres d'une communauté ont le droit le plus strict de choisir l'appellation sous laquelle ils seront connus. Songerait-on aujourd'hui à appeler les Noirs des nègres, les Juifs des youpins et les Amérindiens des sauvages? Non, évidemment. Alors, pourquoi les médias utilisent-ils «gai» et «homosexuel» comme s'il s'agissait de synonymes? Est-ce par ignorance? Sinon, pourquoi s'obstinent-ils à se servir du mot «homosexuel»? Il est refusé depuis plusieurs années par les gais, à cause précisément de sa connotation médicalisante. Ce rejet est loin d'être un caprice. En effet, le terme «homosexuel» a une longue histoire car il remonte à 1869. Il était alors question, en Allemagne, de criminaliser les relations sexuelles entre hommes. C'est dans une lettre ouverte au ministre prussien de la Justice, attribuée à l'écrivain hongrois K. M. Benkert, que ce terme a été employé pour la première fois. L'au-

teur de cette lettre voulait protéger les «homosexuels» en affirmant qu'ils n'étaient pas criminels mais malades. Il a du reste échoué: l'article 175 du Code pénal allemand a puni ces relations. Sans doute aurait-il mieux valu être considéré comme malade que d'être jeté en prison. Mais le qualificatif n'a rien de flatteur!

Un jour est venu — en Allemagne précisément — où les nazis, «dans l'intérêt de la santé physique et morale du peuple», ont interné et exterminé environ un million de «malades». Pourquoi ne parle-t-on jamais de cet holocauste oublié? Est-ce par ignorance?

De nos jours, les homosexuels, ce sont ceux qui se cachent, qui ont honte

Quelques années plus tard, il n'y a pas si longtemps, d'autres homosexuels, ou plutôt d'autres malades, ont été soumis à des traitements atroces pour les guérir de leur orientation sexuelle: injections d'apomorphine, chocs électriques, pourriture, etc.

De nos jours, les homosexuels, ce sont ceux qui refusent d'accepter leur orientation sexuelle, qui en ont honte. Non seulement ont-ils honte d'eux-mêmes, mais ils organisent souvent leur vie pour cacher leur vraie nature. S'ils ne restent pas célibataires, il se marient, deviennent pères de famille ou encore revêtent l'habit religieux: certains deviennent frères dans une communauté; d'autres accèdent au sacerdoce, soit comme prêtres séculiers, soit comme pères dans une société ou dans une communauté. Le lien entre ces personnes aux situations si diverses, c'est, répétons-le, la honte. Les homosexuels se dissimulent; ils demeurent, comme disent les Américains, «dans le placard».

Par opposition aux homosexuels, on trouve les gais, qui acceptent leur orientation et sont disponibles pour mener une vie relevant entièrement de cette orientation.

Aux sources du mot gai

Le terme «gai» a été critiqué. On l'a taxé d'anglicisme. En réalité, les francophones qui utilisent ce terme ne font que reprendre leur bien. Gai, en ce sens, a des racines très profondes. Certains le font remonter au XVI^e siècle; le poète français Laphrise s'exclame: «Par lui seul seulement gayment je puis revivre... Ainsi mon favori gay m'entretendra.»

Notons ici une circonstance intéressante. Nos cousins français ont souvent la manie d'écrire «gay». C'est au Québec que s'est produite de façon intégrale l'adoption de «gai», avec son sens actuel, dans le français du XX^e siècle. Les Québécois sont les premiers qui ont écrit ce mot avec son orthographe moderne, conforme à l'évolution de la langue.

Il y a incompatibilité totale entre les homosexuels et les gais dans le vocabulaire actuel. Parler d'une orientation homosexuelle, c'est un peu comme parler d'un cercle carré. Parler de gai à propos d'un individu qui cache ses goûts, cela équivaut à parler d'un jeune vieillard.

Précisons, en concluant, que gai n'implique pas militantisme. Le militantisme implique une lutte active pour une cause ou pour certaines idées. Le gai s'accepte, un point c'est tout; il n'est pas nécessairement porteur de pancarte.

Bref, un seul critère distingue les deux catégories d'hommes dont nous venons de parler: l'acceptation de soi-même.

S'accepter soi-même, c'est ce que je souhaite à tous les lecteurs.



Parler d'une manifestation d'homosexuels, c'est un peu comme parler d'un cercle carré.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement); Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Pré-court (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commissaire), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction). Le Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pisonneau (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publicitaires et annonces classées); Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mincevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Nathalie Perrier, Daniel Ponton, Danièle Ross. LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Clerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnement), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (direction de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR (vice-président et directeur général), Roger Boisvert.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

MIRABEL

L'achalandage en hausse de 6 % depuis le début de l'année

SUITE DE LA PAGE 1

envisagées. Chose certaine, il écarte la possibilité de fermer l'aéroport.

Le vice-président au marketing et aux ventes chez ADM, Paul Benoit, a semblé irrité par les propos du ministre. «M. Ouellet parle peut-être du bon vieux temps, mais depuis qu'ADM gère Dorval et Mirabel (août 1992), le système a changé. La preuve, c'est que l'achalandage est en hausse de 6 % à Mirabel depuis le début de l'année», a expliqué M. Benoit.

Par contre, Mirabel a encaissé jeudi un autre coup dur avec le départ de Lufthansa. Il s'agit presque d'un exode avec l'interruption de service des compagnies aériennes SAS Scandinavian Airlines, Sabena, TAP Air Portugal, Air Mexico et Finair.

En juillet dernier, Canadien International cessait ses activités entre Montréal et Rome après avoir fermé, il y a environ deux ans, ses liaisons avec Paris et Londres.

M. Benoit assure tout de même que Mirabel est une source de revenus importante pour ADM avec ses 13,9 millions \$ en 1994, par rapport à Dorval qui a obtenu 10,6 millions \$. Il insiste: «Qu'on dise la vérité. Qu'on dise que les transporteurs qui ont quitté Montréal ont aussi quitté Toronto. Qu'on parle de l'achalandage qui est en croissance», lance-t-il.

Chose certaine, André Ouellet estime de son côté que Mirabel est une erreur ou, plutôt, est devenue une erreur, comme il a nuancé ses propos plus tard. «La construction de l'aéroport comme telle n'était pas une erreur. Les circonstances ont fait par la suite que c'est devenu une erreur. Personne n'avait prédit la flambée des prix du pétrole qui a fait quintuplé le coût du transport aérien. Et tout le transport de marchandises que l'on pensait enlever aux transatlantiques ne s'est pas réalisé», a affirmé M. Ouellet.

André Ouellet a pointé l'inaction de précédents gouvernements dans le dossier Mirabel. «Le gouvernement du Québec devait construire une autoroute [l'autoroute 13] qui irait directement jusqu'à Mirabel. Ça n'a pas été fait. Les plans pour avoir un lien rapide entre Mirabel et Dorval ont été promis par le précédent gouvernement conservateur mais n'ont pas été réalisés.»

L'aéroport Mirabel est entré en activité en 1975 après des investissements de 500 millions \$ et après avoir soulevé la colère de très nombreux habitants de ce secteur des Laurentides, qui avaient été expropriés.

Scène du film *Warrior Lanling*, du jeune cinéaste Sherwood Xuehua Hu.

EXOTIQUE

Carburer aux grandes batailles

SUITE DE LA PAGE 1

celles quittera sans doute la salle, comme plusieurs le firent hier matin, pendant que les autres spectateurs se calaient dans leurs sièges en acceptant l'envoûtement. Film par ailleurs trop long, qui n'en finit plus de finir, mais dont la beauté et l'insolite fascinent. Cette œuvre symboliste et surréaliste fait intervenir une sorcière aux cheveux de gorgone, trace des cercles magiques, émet des enchantements.

Le cinéaste né à Shanghai en 1961 a étudié aux États-Unis à l'université d'Hawaii. Il admire Bergman, Coppola, Eisenstein et Kurosawa, affirme chevaucher plusieurs cultures, a voulu créer un pont entre elles à travers son film. Xuehua Hu vient du théâtre, signe ici son premier long métrage, où il a transposé quelques techniques de la scène et inventé le reste avec son directeur artistique. Ce dernier a réalisé des prouesses visuelles, avec ces arbres presque humains, ces huttes prêtes à s'envoler, ces paysages enfumés qui parlent, ces magnifiques costumes. De longues recherches historiques ont servi aux canevas des décors, l'imagination s'est envolée sur cette trame.

Étrange, vous dis-je. D'une esthétique parfaite à la chinoise, où le cinéaste précise que la fumée a autant d'importance que les décors dans son langage. Le film dira l'histoire d'un beau et jeune guerrier (superbe Lorenzo Calender), trop beau pour inspirer la frayeur à ses ennemis, à qui une vilaine sorcière édentée fera un masque terrifiant, lequel modifiera son caractère. Comme le précise Sherwood Xuehua Hu, le mythe du masque est universel, plus particulièrement présent dans les traditions orientales, surtout au théâtre. Au Japon aussi. On pense au nô. «Le masque est le grand symbole du moi qui, à force d'imiter d'autres personnalités que la sienne, perd son âme.» Il existait un mythe du masque plus proprement chinois qui servit de première source d'inspiration à *Warrior Lanling*. Le jeune homme a voulu ici répondre à ses compatriotes, qui font remonter l'origine de la Chine à la civilisation du dragon, qu'une autre lignée lointaine existe: la civilisation du phénix, celle dont il est question dans ce film avec ces tribus sanguinaires qui carburent aux grandes batailles, aux cérémonies magiques, et qui vivent leur quotidien dans l'espace-mythe.

FICHÉS

Le document du CUC laisse entendre que le PLQ n'était pas à la hauteur de la tâche

SUITE DE LA PAGE 1

plus actifs dans les activités sociales et communautaires. «On étudie la géographie politique. Je me suis assuré que mes organisateurs aient la liste des gens qui sont multiplicateurs d'opinions. Cela guide notre approche auprès de ces gens-là.»

Fondé en 1964, partenaire important de la coalition du NON, le Conseil pour l'unité canadienne s'est donné pour mandat de «promouvoir à travers le Canada une meilleure compréhension de la diversité géographique, culturelle, historique et linguistique du pays». Relativement riche, le CUC comptabilise annuellement des revenus d'environ 4 millions \$, dont la moitié provient de subventions gouvernementales et l'autre du secteur privé.

Le document du CUC laisse entendre que le Parti libéral du Québec n'était pas à la hauteur de la tâche et qu'il a fallu lui venir en aide. «Le Conseil a dû intensifier ses activités dans cette province pour assurer une forte présence fédéraliste durant la période précédant la campagne référendaire.» On y précise d'ailleurs que c'est le CUC qui, immédiatement après l'élection du Parti québécois, a pris l'initiative de réunir les représentants du PLQ, du PC et

du PLC pour former une coalition de partenaires.

Enfin, il y est écrit que le CUC consacra pendant cette campagne référendaire «un budget considérable» à la recherche, aux sondages, aux groupes cibles, à la publicité et aux diverses publications, et que l'un des principaux éléments de la stratégie de communication du camp fédéraliste est de démontrer que «souveraineté = séparation».

Les camps du NON et du OUI tiendront d'importantes réunions en fin de semaine et leurs leaders auront alors l'occasion de discuter sur cette nouvelle fuite de documents. Aujourd'hui, au Palais des congrès de Montréal, péquistes et bloquistes feront une dernière mise au point de leurs stratégies et se pencheront sur l'état de leur organisation, ainsi que sur la façon d'arrimer leurs forces avec l'Action démocratique. À l'issue de ces délibérations, MM. Parizeau et Bouchard tenteront de remonter le moral des troupes.

Pendant ce temps, à Drummondville, libéraux provinciaux et fédéraux prodigueront les derniers conseils d'usage aux organisateurs des 125 associations de comté, qui auront droit aux encouragements de Daniel Johnson, Lucienne Robillard et Michel Bélanger.

Vérification d'urgence des hélices de 5000 avions aux États-Unis

D'APRÈS AFP

Les services américains de sécurité en matière de transports ont ordonné hier l'inspection urgente des hélices de type Hamilton, semblables à celles utilisées par l'avion de la compagnie Atlantic Southeast Airlines qui s'est écrasé lundi en Géorgie, tuant cinq personnes.

L'enquête sur l'accident se concentre sur une pale de l'hélice du Embraer 120 qui s'est écrasé lundi près de Carrollton, en Géorgie.

Toutes les pales des hélices Hamilton, soit les modèles 14F et 14SF, utilisées sur de nombreux avions de transport régional, devront être inspectées au moyen d'ultrasons, ont précisé les services américains de sécurité.

Environ 15 000 hélices de ce type sont en

service dans le monde, dont 4900 aux États-Unis. Ces hélices équipent notamment certains modèles d'appareils fabriqués par DeHavilland (avions Dash-8) et Canadair (CL-215), deux filiales de Bombardier, et par ATR (ATR-42 et 72) et Saab (Saab 340B).

Ces hélices auraient également été impliquées dans les accidents de trois avions régionaux survenus au cours des deux dernières années. Ces accidents n'avaient fait aucune victime. L'un d'eux, survenu le 13 mars 1994, impliquait un ATR-42 exploité par Inter-Canadien, filiale de Canadien International. Une hélice s'était détachée et avait percé la carlingue de l'avion, au-dessus de Val d'Or. L'appareil avait pu rejoindre Montréal et atterrir sans dommages additionnels ni victimes.

FORMATS Difficile de créer en public? «Un mois devant des inconnus, c'est beaucoup»

SUITE DE LA PAGE 1

considérant que quelque 40 000 personnes se déplacent annuellement pour venir épier au grand jour les artistes à l'œuvre dans un des plus beaux sites du Québec. Un méchant défi pour des individus qui ont l'habitude de travailler dans la relative solitude de leurs ateliers. Venus des quatre coins du monde (enfin, en principe), les artistes sont repérés «par l'entremise de relations diplomatiques — notamment les ambassades —, d'organismes culturels, de groupes d'artistes et de contacts personnels et professionnels», explique Paryse Martin, coordonnatrice de l'événement.

Cette année, parmi plus d'une centaine de candidatures reçues, un jury nommé par Françoise Labbé, directrice du Centre d'art de Baie-Saint-Paul et responsable du Symposium depuis ses débuts, et composé des critiques d'art Jean Dumont et Mona Hakim et des artistes Paul Lacroix, Michel Saulnier et Nicole Malenfant retenait quinze dossiers en provenance de l'Europe et des deux Amériques. Il s'agit des projets de Mario Bergeron, de L'Ancienne-Lorette; Mario Bérubé, de Montréal; Sergio Pedro Boccaccio, de Buenos Aires; Jean-Sébastien Denis, de Montréal; Patrice Duchesne, de Chicoutimi; Bart Elfrink, des Pays-Bas; Roy Green, de Victoria; Albert Ka Hing Liu, de Toronto; Lucie Lacerte, de Sillery; Yvonne Lammerich, de Montréal; Gilles Pitre, de Chicoutimi; Marcelo Suaznabar, de Bolivie; Joanne Tremblay, de Québec; Joy Walker, de New York; et Jennifer Walton, de Montréal. Difficile de ne pas remarquer la surreprésentation du Québec dans cet événement «d'envergure internationale». Mais bon, il faut croire que les dossiers ont été étudiés en fonction des productions et non de la géographie.

Tout ici est affaire de communication (de quoi faire sursauter les intraitables de l'art pour l'art qui n'ont pas

tout à fait fini de digérer les discours du modernisme), sans doute le concept clé du Symposium depuis sa genèse au début des années 1980. «Je souhaite créer une occasion pour que les gens se réapproprient à l'art contemporain qui, depuis un certain temps, en a effrayé plus d'un en tenant des propos assez radicaux», dit Mme Labbé. Des «propos radicaux»? Certains répondront à cela que la vie elle-même est radicale... Qu'importe, puisque l'organisatrice de l'événement — présentée cette année sous le titre-thème Mémoire d'être — affirme que les jurés ne pratiquent aucune censure quant aux discours artistiques mais s'en tiennent à la cohérence des productions. «Ce qui compte, poursuit-elle, c'est que les artistes soient solides, suffisamment costauds pour tenir le cap auprès de leurs pairs.» L'accent est également mis sur la diversité et l'éclatement des genres, un autre moyen pour favoriser le dialogue. «Depuis toujours, nous privilégions la réunion de styles, d'approches et de cultures fort différentes. Ces différences sont tout naturellement propices à la communication», ajoute-t-elle. Les objectifs de ce symposium ne pourraient être plus clairement énoncés. Et, disons-le tout de suite, ils ont été mille fois atteints. Il suffit d'un après-midi passé dans la vaste enceinte de l'Aréna de Baie-Saint-Paul pour constater que l'échange entre les artistes et le public, mais aussi entre artistes, me confirment-ils, est remarquable.

Difficile de créer en public? «Un mois devant des inconnus, c'est beaucoup, avoue Mario Bérubé, mais c'est aussi très intéressant de pouvoir discuter avec des gens de toutes sortes du travail, d'esthétique et de philosophie. C'est même surprenant ce qu'on peut apprendre sur notre propre travail.» À cela, Jennifer Walton ajoute qu'«en dépit de la période d'ajustement qu'il faut pour s'habituer à travailler sous le regard des visiteurs, le reste que l'expérience est unique et qu'elle permet à des gens, beaucoup de gens, de voir mon travail qui autrement ne

verraient pas. C'est pas tout le monde qui fréquente les centres d'artistes comme Skol ou Dare-Dare...»

Par ailleurs, vivant deux par chambre sous le même toit pendant quatre semaines, partageant des repas et une aire de travail, les artistes semblent profiter pleinement de cette proximité imposée. «C'est de loin une des parties les plus agréables du symposium, confie Lucie Lacerte. Ça fait seulement deux semaines que nous travaillons ensemble et déjà nos échanges s'approfondissent pour devenir humains, pas seulement artistiques.» Quant à Roy Green, la situation le divertit au plus haut point: «Mes collègues sont franchement amusants. Je n'ai jamais pensé me retrouver avec des gens qui représenteraient aussi typiquement leurs origines, dit-il, sourire aux lèvres. Les artistes de l'Amérique du Sud correspondent tout à fait à l'idée qu'on se fait des Latino-Américains, même chose pour Bart Elfrink, des Pays-Bas, et je suppose qu'il en est pareil pour moi, que je n'échappe pas à l'étiquette «côte ouest canadienne».» Le son de cloche est semblable chez l'Américaine Joy Walker qui lance spontanément: «Les artistes sont tous très drôles, j'apprécie leur humour.» Une habituée des symposiums et des «colonies d'artistes», elle poursuit en avouant qu'il s'agit «de l'événement le plus agréable en son genre auquel je fus amenée à participer, on sent ici un respect de la part du public qu'on retrouve rarement aux États-Unis.»

Représenté par la gamme complète des tendances picturales actuelles, ce 13^e Symposium de la jeune peinture est fort d'éclectisme. Du néoexpressionnisme au traitement cathodique de l'image, en passant par le réalisme, le néomédiéval, le minimalisme, la nouvelle figuration et diverses formes d'abstraction, les visiteurs pourront s'en mettre plein la vue. Le portrait parfait pour les non-initiés, quoi. Et à travers ce portrait inégal, hélas!, en ce qui concerne aussi la qualité et la pertinence

du travail, certaines productions se démarquent. Je pense notamment à l'œuvre en quatre parties tout en finesse de Mario Bérubé, où l'individu, au tréfonds de sa mémoire comme dans les plis de ses rides, est ingénieusement mis en rapport avec la réalité de l'essor technologique, je pense aussi à l'iguane, à l'éléphant porteur d'un chapeau à haute forme, à la lune, cigarette (?) en bouche, qui arbore des traits étonnamment virils, ainsi qu'aux mains vertes du dieu égyptien Osiris dans la mythologie personnalisée du travail frais et intrigant de Roy Green. L'artiste, qui est aussi poète, dit candidement de son motif de cœur traversé d'une flèche et orné, tel un cyclope, d'un œil central: «C'est pour suggérer le besoin de voir avec son cœur.» La puissance gestuelle et la souplesse structurelle du drame ambiant dans l'immense paysage quadricolore (rouge, noir, blanc et gris) en huit tableaux de Sergio Boccaccio ne sont pas non plus sans impressionner. Puis il y a aussi les productions particulièrement habiles de Jennifer Walton, inspirée de l'expérience d'un feu de forêt, et de Marcelo Suaznabar, motivé par le désir d'équilibre propre à la vision chrétienne du monde.

Enrichi de la participation des artistes Richard Lacroix et Françoise Sullivan qui se partagent le parrainage de l'événement en étant tour à tour sur place pour discuter avec les artistes et les visiteurs, et incluant une série de conférences, de concerts, une programmation de vidéos sur l'art et un forum sous le thème «Desir du même, desir de l'autre» (à souligner que ce thème a été ouvertivement emprunté pour une exposition actuellement en cours à la Galerie Verticale de Laval, Le Devoir des samedi 19 et dimanche 20 août derniers), ce 13^e Symposium de Baie-Saint-Paul, en place jusqu'au 4 septembre, reste un événement hors pair dans le milieu des arts visuels du Québec. Une contribution considérable pour le grand projet de démythification de l'art contemporain.



1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ



**CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.**
& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir.
consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

**INTÉGRATEUR-
VOLUMATEUR**

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600

Métro Guy, sortie St-Mathieu

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

PUBLICITÉ

(514) 985-3344
(514) 985-3344

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camelot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559